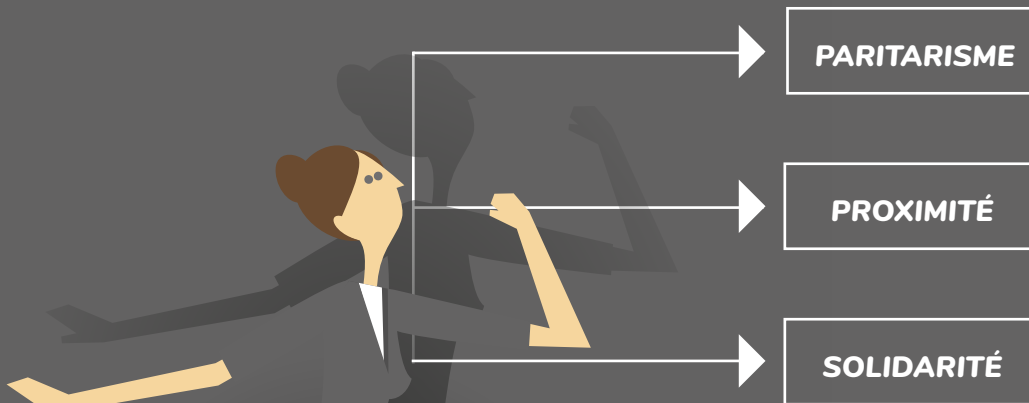


PRÉSENTATION DE L'ANFH

◇ LES VALEURS DE L'ANFH



PARITARISME

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

ANFH



L'ANFH est l'Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la Fonction publique hospitalière (FPH).

LES MISSIONS DE L'ANFH

- La collecte et la gestion des fonds destinés au financement de la formation professionnelle
- L'information et le conseil aux adhérents et à leurs agents
- Le financement des actions de formation suivies par les agents
- Le développement de la formation en organisant des actions de formation et des journées régionales, en proposant des outils pédagogiques (guides, logiciels...)

LE PROJET STRATÉGIQUE ANFH 2016-2019

- 1 - SE FORMER - SE RÉALISER
Soutien à l'évolution des compétences de tous les agents ; développement de la certification, des parcours qualifiants et de la promotion professionnelle.
- 2 - ANTICIPER - SOUTENIR
Renforcement de l'articulation de la formation avec les stratégies des établissements de la Fonction publique hospitalière (FPH).
- 3 - CONNECTER - PARTAGER
Multiplication des points d'accès à la formation et à nos services pour les agents et les établissements de la Fonction publique hospitalière (FPH).

NOS PARTENAIRES EN RÉGION :

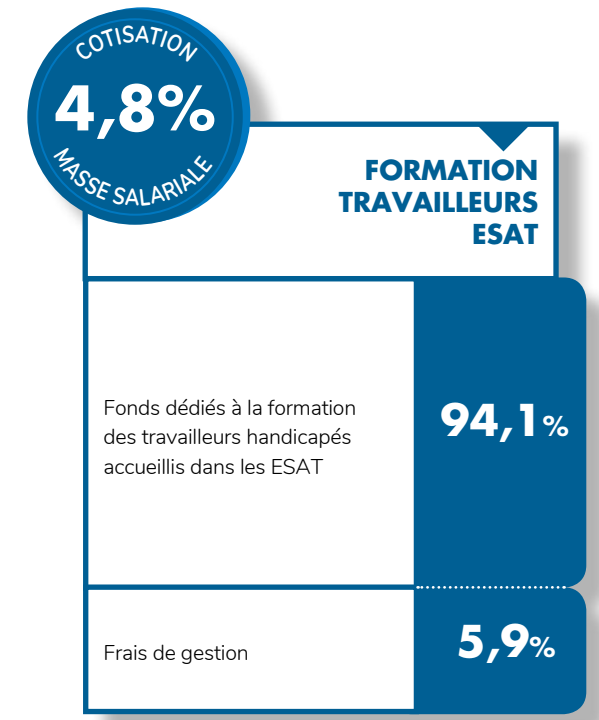
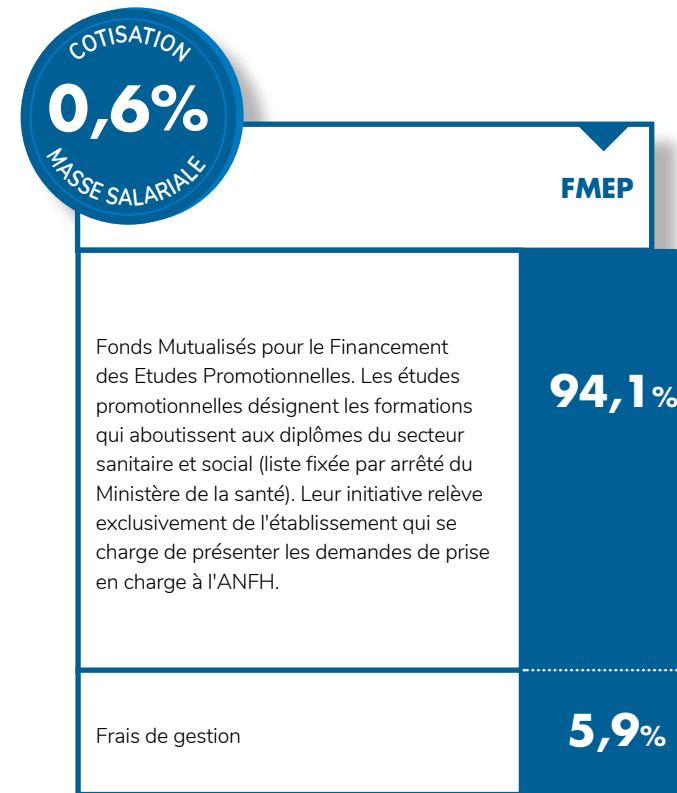
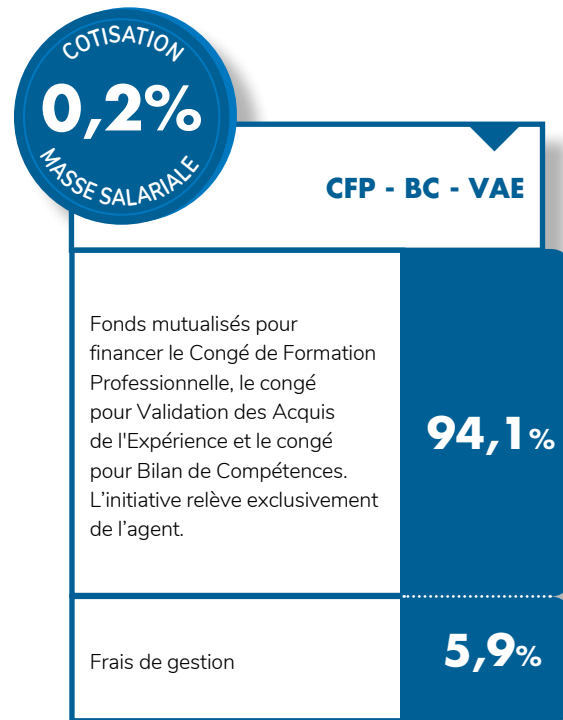
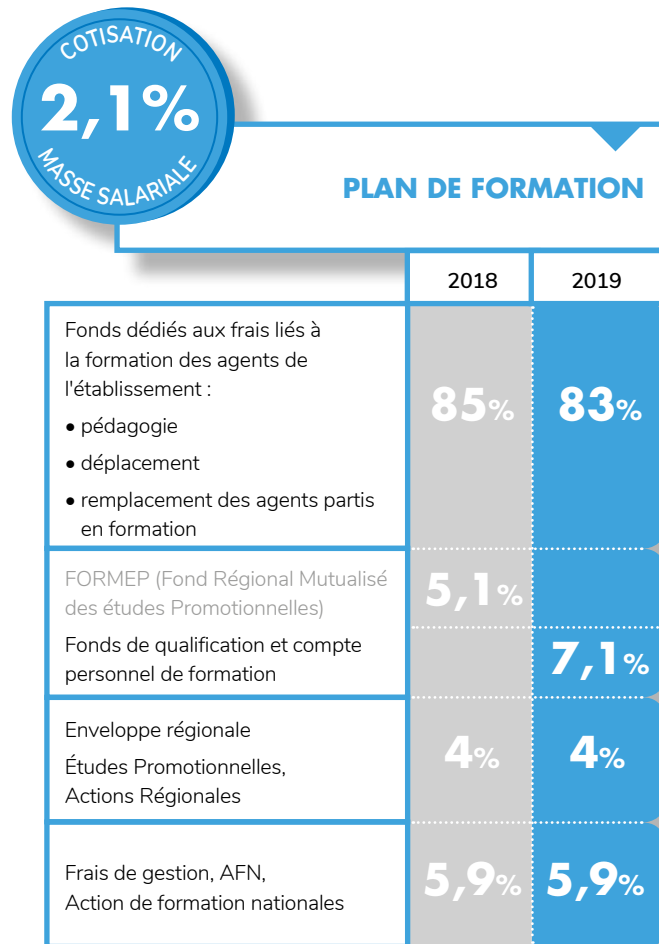


LES CHIFFRES 2017

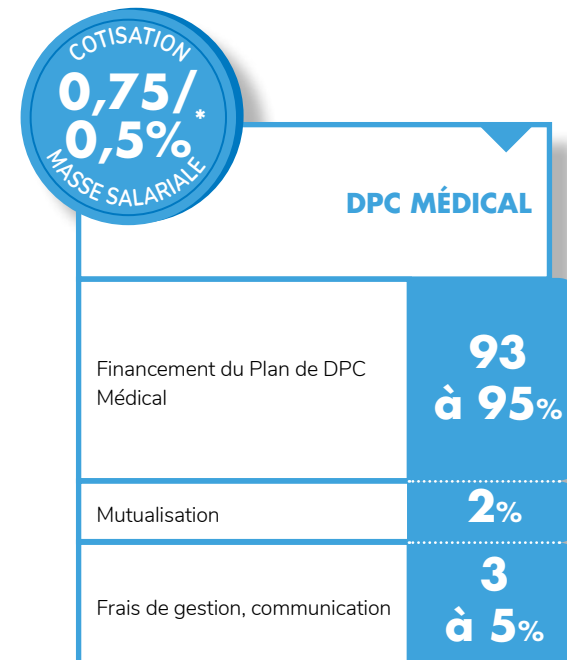
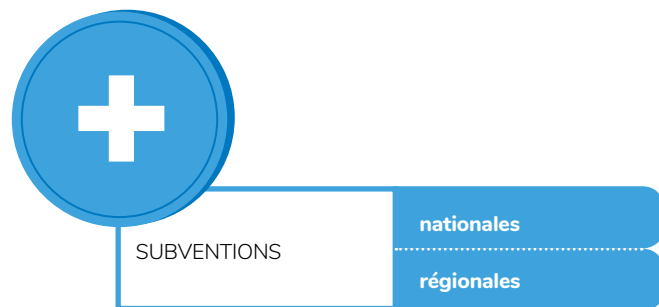
36 358	59,3%	2 397	396
DÉPARTS EN FORMATION	DE TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION (58% AU NATIONAL)	AGENTS FORMÉS SUR LE PLAN D' ACTIONS RÉGIONALES	PARTICIPANTS AUX JOURNÉES RÉGIONALES

FONDS ET DISPOSITIFS DE FORMATION





ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail



*CHU = 0,5%
Autres établissements = 0,75 %

COTISATION VOLONTAIRE
 COTISATION OBLIGATOIRE

LES ÉTUDES PROMOTIONNELLES (EP)

Les Etudes promotionnelles permettent aux agents de la Fonction publique hospitalière (FPH) d'obtenir un diplôme ou un certificat du secteur sanitaire et social.

Elles peuvent être financées dans le cadre du plan de formation de l'établissement et/ou des fonds mutualisés dédiés ANFH.

Textes législatifs :

- Arrêté du 23 novembre 2009
- Arrêté du 18 mai 2016

VOICI LA LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES AUX ÉTUDES PROMOTIONNELLES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ; • Diplôme d'Etat d'aide-soignant ; • Diplôme d'Etat d'infirmier ; • Diplôme d'Etat de sage-femme ; • Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ; • Diplôme d'Etat d'ergothérapeute ; • Diplôme d'Etat de psychomotricien ; • Certificat de capacité d'orthophoniste ; • Diplôme d'Etat de pédicure-podologue ; • Certificat de capacité d'orthoptiste ; • Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale ; • Diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales ; • Diplôme d'Etat de puéricultrice ; • Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste ; • Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ; • Diplôme de cadre de santé ; • Master santé publique et environnement - option Périnatalité, Management et Pédagogie ; • Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ; | <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Etat d'assistant de service social ; • Diplôme d'Etat de moniteur-éducateur ; • Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé ; • Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ; • Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ; • Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ; • Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale ; • Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale ; • Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ; • Brevet d'Etat d'animateur technicien de la jeunesse et de l'éducation populaire ; • Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière. <p>En dehors de cette liste, en 2019 le Fonds de qualification et de compte personnel de formation, permettra de déposer des demandes de prise en charge pour des formations certifiantes ou diplômantes.</p> <p>L'ANFH reviendra vers vous pour vos présenter les modalités de demandes de ce nouveau fonds.</p> |
|--|---|

DEMANDES DE PRISE EN CHARGE D'EP "HORS ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE" :

Les établissements peuvent également déposer sur les fonds mutualisés une demande de prise en charge pour des diplômes pour lesquels il ne sera pas en mesure de proposer à l'agent en fin de formation un poste correspondant à la nouvelle qualification acquise.

Cette possibilité de dépôt sur les fonds mutualisés vise notamment à éviter que ces demandes soient déposées par les agents dans le cadre du CFP alors que sur ce dispositif, elles ne sont pas prioritaires et se voient donc fréquemment refusées.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel de formation est un nouveau dispositif de la formation professionnelle qui accompagne les agents de la fonction publique dans la construction de leur parcours professionnel. Il permet aux agents d'acquies un crédit d'heures. Ces dernières peuvent être mobilisées afin de suivre des actions de formation et faciliter la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle. Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'une mobilité, d'une promotion ou d'une reconversion professionnelle, y compris vers le secteur privé. Le financement de la formation sollicitée est assuré par l'employeur ou l'ANFH.

Retrouvez sur le site internet ANFH à l'adresse ci-dessous :

<http://www.anfh.fr/thematiques/le-compte-personnel-de-formation-cpf>

- Les textes règlementaires
- Les notes d'information ANFH relatives aux CPF
- La FAQ
- Des guides
- Un film d'animation pédagogique



LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS

LE BILAN DE COMPÉTENCES (BC)

Le Bilan de compétences a pour objectif d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et motivations pour définir un projet professionnel.

Il se déroule en trois phases :

- phase préliminaire : l'agent fait le point sur ses souhaits d'évolution ou de changement et est informé des conditions de déroulement du bilan de compétences;
- phase d'investigation : l'agent définit la place qu'il souhaite accorder à la sphère professionnelle, identifie les compétences et ressources qu'il peut mobiliser et étudie concrètement la faisabilité de son projet;
- phase de conclusion et d'engagement du projet : le bénéficiaire prend connaissance des résultats détaillés, et prévoit les étapes de la mise en œuvre de son projet.

Retrouvez plus d'informations sur le site ANFH à l'adresse suivante : <http://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-bilan-de-competences>

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE permet de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou une partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel.

À l'instar de la formation initiale et de la formation continue, la VAE est une voie d'accès aux certifications reconnues. Toute personne peut entamer un "parcours VAE" à condition de justifier d'une expérience professionnelle (en tant qu'agent public, salarié, profession libérale...), bénévole (associative, syndicale...) et/ou de volontariat de un an en continu ou en discontinu en rapport avec le contenu de la certification visée.

Un accompagnement méthodologique peut être financé par l'ANFH et doit faire l'objet d'une autorisation d'absence, le congé pour VAE.

Retrouvez plus d'informations sur le site ANFH à l'adresse suivante : <http://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae>

LE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

Démarche individuelle de l'agent, le congé de formation professionnelle (CFP) est accessible à l'ensemble des agents titulaires et non titulaires. L'autorisation d'absence administrative sollicitée auprès de l'établissement employeur permet à l'agent de suivre une action de formation professionnelle de son choix, en vue d'une reconversion professionnelle.

Retrouvez plus d'informations sur le site ANFH à l'adresse suivante : <http://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-conge-de-formation-professionnelle-cfp>

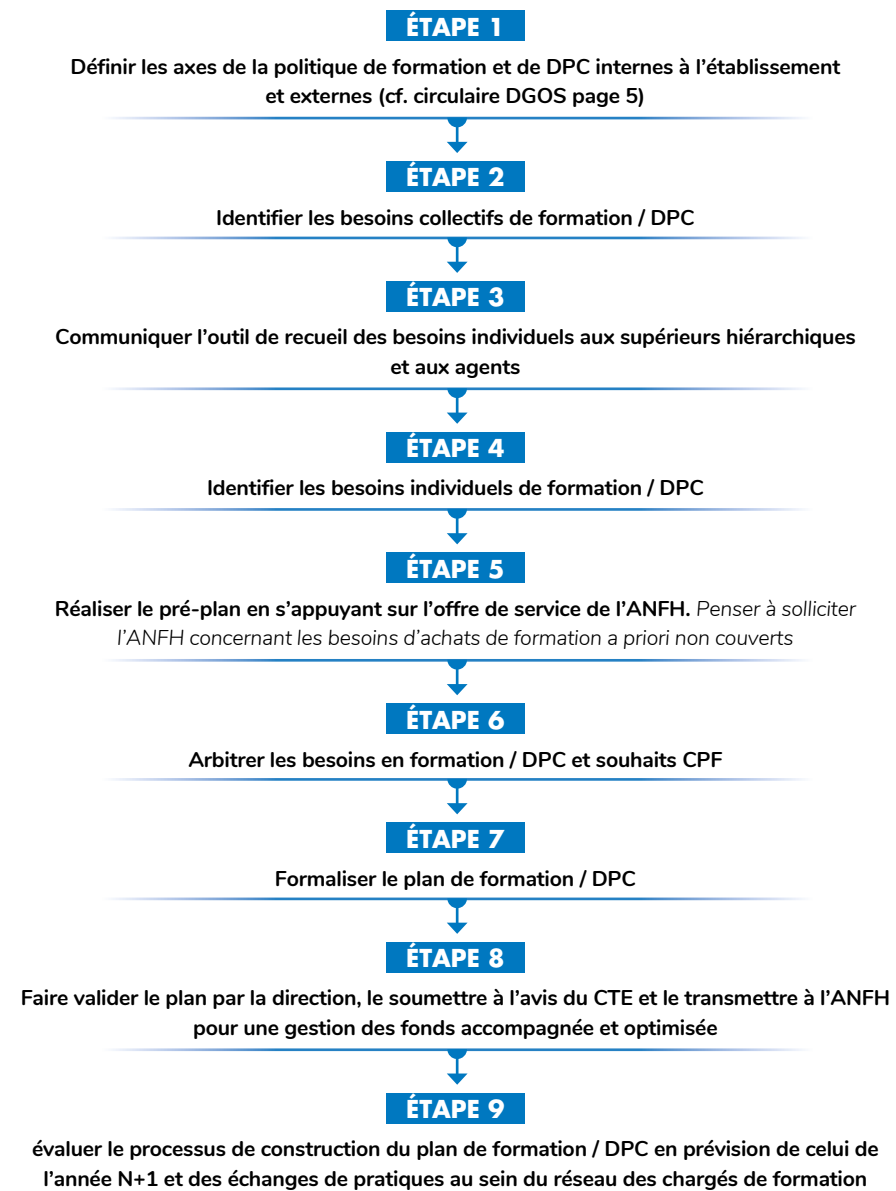


CONSTRUIRE SON PLAN DE FORMATION





LES 9 ÉTAPES CLÉS DE LA CONSTRUCTION DE SON PLAN



Pour tout besoin d'information ou de formation sur la construction de votre plan de formation, merci de contacter les conseillers ANFH de votre territoire (cf présentation de l'équipe régionale au dos du présent document).

LES ORIENTATIONS NATIONALES

Les orientations 2019 n'étant pas encore publiées lors de la réalisation du PARA 2019, vous pourrez les retrouver sur le site de l'ANFH à l'adresse suivante :

<http://www.anfh.fr/haute-normandie>

Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dès que possible.

Nous attirons néanmoins votre attention sur l'arrêté du 23 Avril 2018 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du DPC.

VOICI LA LISTE DES AFN 2019 :

- L'Ere du digital dans la relation patient/soignant (l'E-SANTE)
- Stratégie du codage et incidence sur la tarification
- La place de chacun dans la résolution de problème
- Repérer, prendre en charge et orienter les victimes de violences sexistes et sexuelles au travail
- Acquérir de nouvelles compétences au service d'un exercice managérial territorialisé
- Prise en charge du psycho traumatisme
- Sensibiliser au repérage et dépistage précoce des enfants avec troubles du neuro développement dont les troubles autistique (TSA)
- Former les professionnels des EHPAD aux troubles cognitifs, à la démence et aux prises en charge non médicamenteuses des troubles du comportement
- Environnement institutionnel et ses évolutions
- Vie professionnelle en équipe hospitalière
- Construire un projet en équipe
- Accompagnement du développement des compétences et des carrières



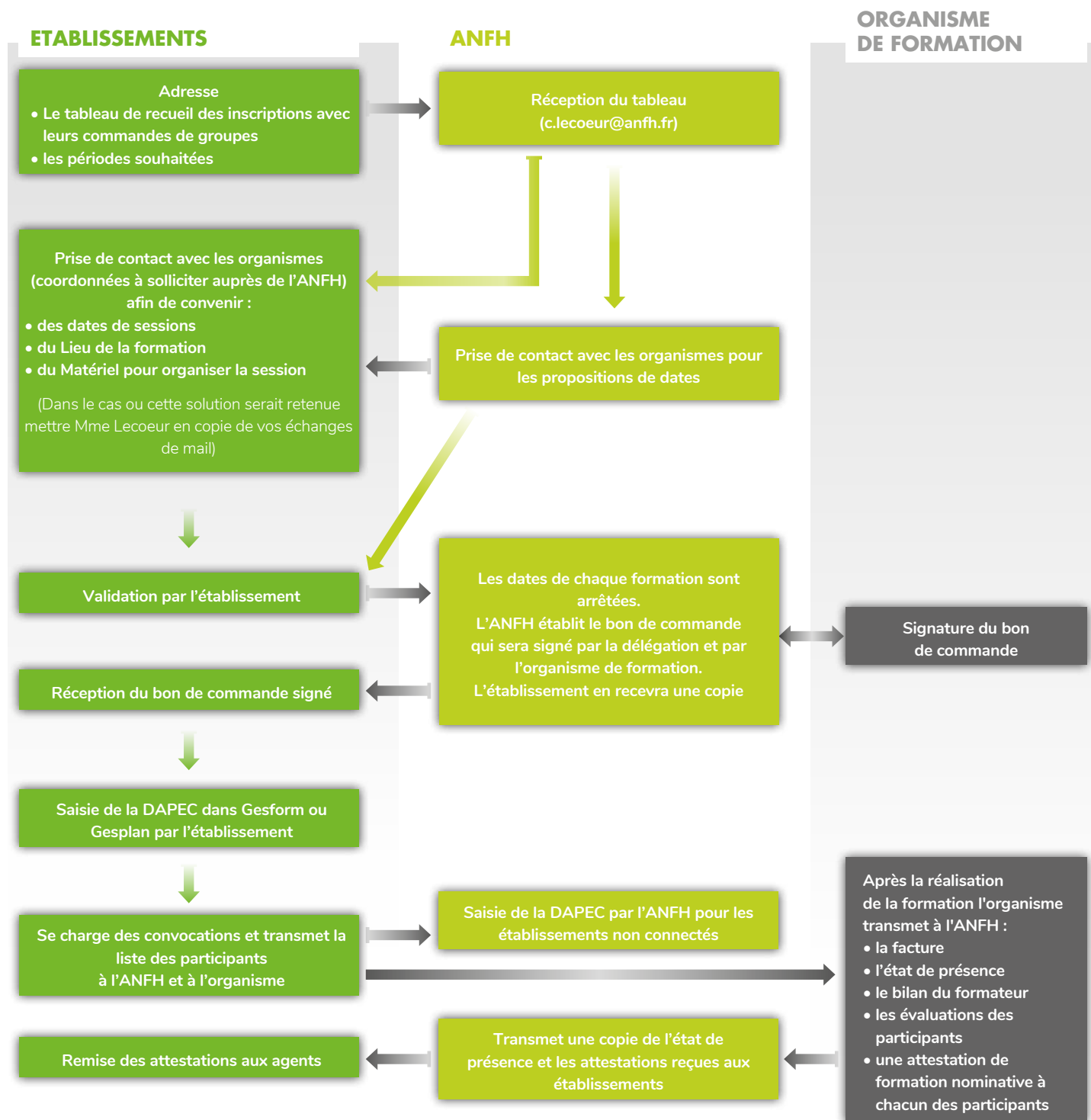


L'ANFH ACHÈTE POUR VOUS
ACTIONS COORDONNÉES

Prise en charge des frais d'enseignement et de déplacement sur le plan de formation de l'établissement

GROUPES INTRA

- Les établissements adressent à l'ANFH (c.lecoeur@anf.fr) le tableau de recueil des inscriptions avec leurs commandes de groupes (ainsi que les périodes souhaitées) :
 - > Soit l'ANFH prend contact avec les organismes pour les propositions de dates et les transmet à l'établissement pour validation.
 - > Soit l'établissement prend contact avec les organismes (coordonnées à solliciter auprès de l'ANFH) afin de convenir des dates de sessions, du lieu de la formation, du matériel nécessaire pour organiser la session (dans ce cas mettre en copie C. Lecoeur de vos échanges par mail).
- Une fois les dates arrêtées pour chaque formation, l'ANFH établit un bon de commande qui sera signé par la délégation régionale de l'ANFH et par l'organisme. L'établissement sera destinataire d'une copie.
- L'établissement se chargera des convocations et transmettra la liste des participants à l'organisme et à l'ANFH.
- L'établissement saisira dans Gesform ou Gesplan la DAPEC. L'ANFH se chargera de créer la DAPEC pour les établissements non-connectés.
- A la fin de chaque session, l'organisme transmettra à l'ANFH l'état de présence, le bilan du formateur et les évaluations des participants. L'ANFH adressera à l'établissement une copie de l'état de présence et les attestations individuelles de formation reçues.





L'ANFH ACHÈTE POUR VOUS
ACTIONS COORDONNÉES

Prise en charge des frais d'enseignement et de déplacement sur le plan de formation de l'établissement

GROUPES INTER

Le but de ces groupes inter est de favoriser la proximité en regroupant plusieurs établissements dans un établissement d'accueil. Certaines formations peuvent éventuellement être mises en place à l'ANFH.

- Les établissements adressent à l'ANFH (c.lecoeur@anfh.fr) le tableau de recueil des inscriptions avec le nombre d'agents par formation.
- L'ANFH recense les inscriptions par formation. Le nombre de participants pour mettre en place une action coordonnée est de 8 minimum.
- Si vous avez peu d'agents et que vous souhaitez mettre en place la formation au sein de votre établissement, l'ANFH diffusera l'information par mail à tous les établissements pour essayer de compléter le groupe.
- Dès qu'un groupe est constitué, l'ANFH établit un bon de commande global qui sera signé par la délégation régionale de l'ANFH et par l'organisme.
- L'ANFH se chargera des convocations et transmettra la liste des participants à l'organisme et à l'établissement du lieu d'accueil.
- L'ANFH saisira une action globale. **Les frais d'enseignement seront imputés sur le plan de formation des établissements au prorata du nombre de participants inscrits. Une fois les montants des frais pédagogiques engagés, l'établissement qui annulerait l'inscription d'un agent et qui ne serait pas remplacé, serait redevable du montant des frais engagés. Ceci afin qu'il n'y ait pas d'impact financier sur les autres établissements.**
- A la fin de chaque session, l'organisme transmettra à l'ANFH l'état de présence, le bilan du formateur et les évaluations des participants. L'ANFH adressera à l'établissement une copie de l'état de présence et les attestations individuelles de formation reçues.

ETABLISSEMENTS

Adresse à l'ANFH (c.lecoeur@anfh.fr)
Le tableau de recueil des inscriptions avec le nombre d'agents par formation

ANFH

Recense les inscriptions par formation
(Minimum 8 participants pour une action coordonnée. Si vous avez peu d'agents et que vous souhaitez mettre en place une formation au sein de votre établissement, l'ANFH diffusera l'information par mail à tous les établissements pour essayer de compléter un groupe)

Groupe Constitué

Bon de commande global

Etablit et signé par :
• L'ANFH
• Organisme de formation

Transmet la liste des participants à l'organisme et saisit une action globale : les frais d'enseignement seront imputés sur le plan de formation de l'établissement au prorata

Transmet une copie de l'état de présence et les attestations reçues aux établissements

Remise des attestations aux agents

ORGANISME DE FORMATION

Signature du bon de commande

Après la réalisation de la formation l'organisme transmet à l'ANFH :

- la facture
- l'état de présence
- le bilan du formateur
- les évaluations des participants
- une attestation de formation nominative à chacun des participants

L'ANFH FINANCE POUR VOUS
ACTIONS RÉGIONALES

Prise en charge des frais d'enseignement sur les fonds régionaux
Prise en charge des frais de déplacement sur le plan de formation de l'établissement

GROUPES INTRA

- Les établissements adressent à l'ANFH (c.lecoeur@anfh.fr) le tableau de recueil des inscriptions avec les commandes de groupes ainsi que les périodes souhaitées.
- L'ANFH confirmera les groupes dans la limite des fonds disponibles.
- L'ANFH prend contact avec les organismes pour les propositions de dates et les transmet à l'établissement pour validation.
- Une fois les dates arrêtées pour chaque formation, l'ANFH établit un bon de commande qui sera signé par la délégation régionale de l'ANFH et par l'organisme.
- L'établissement se chargera des convocations et transmettra la liste des participants à l'organisme et à l'ANFH.
- L'ANFH saisira une action (gestion des fonds régionaux).
- A la fin de chaque session, l'organisme transmettra à l'ANFH l'état de présence, le bilan du formateur et les évaluations des participants. L'ANFH adressera à l'établissement une copie de l'état de présence et les attestations individuelles de formation reçues.

ETABLISSEMENTS

Adresse à l'ANFH (c.lecoeur@anfh.fr)

- Le tableau de recueil des inscriptions avec leurs commandes de groupes
- les périodes souhaitées

Se charge des convocations

Transmet la liste des participants à :

- L'organisme de formation
- L'ANFH

Remise des attestations aux agents

ANFH

Confirmera les groupes dans la limite des fonds disponibles

• Prend contact avec les organismes pour les propositions de date

• Transmet à l'établissement pour validation

• Etablit un bon de commande qui sera signé par :

- La délégation Régionale
- Organisme de formation

Saisi une action
(Gestion des fonds régionaux)

Transmet une copie de l'état de présence et les attestations individuelles de formation à l'établissement

ORGANISME DE FORMATION

Après la réalisation de la formation l'organisme transmet à l'ANFH :

- la facture
- l'état de présence
- le bilan du formateur
- les évaluations des participants
- une attestation de formation nominative à chacun des participants

L'ANFH FINANCE POUR VOUS
ACTIONS RÉGIONALES

Prise en charge des frais d'enseignement sur les fonds régionaux
Prise en charge des frais de déplacement sur le plan de formation de l'établissement

GROUPES INTER

- Les établissements adressent à l'ANFH (c.lecoeur@anfh.fr) le tableau de recueil des inscriptions avec le nombre d'agents par formation.
- L'ANFH recense les inscriptions par formation. Le nombre de participants pour mettre en place une action régionale est de 8 minimum. Ces groupes inter se déroulent généralement à l'ANFH.
- Dès qu'un groupe est constitué, l'ANFH établit un bon de commande global qui sera signé par la délégation régionale de l'ANFH et par l'organisme.
- L'ANFH se chargera des convocations et transmettra la liste des participants à l'organisme.
- L'ANFH saisira une action globale (gestion des fonds régionaux pour l'enseignement au prorata du nombre de participants inscrits par établissement dans la limite des fonds disponibles).
- A la fin de chaque session, l'organisme transmettra à l'ANFH l'état de présence, le bilan du formateur et les évaluations des participants. L'ANFH adressera à l'établissement une copie de l'état de présence et les attestations individuelles de formation reçues.

ETABLISSEMENTS

Adresse à l'ANFH (c.lecoeur@anfh.fr)
Le tableau de recueil des inscriptions avec le nombre d'agents par formation

ANFH

Recense les inscriptions par formation
Minimum 8 participants pour une action régionale.
Les groupes se déroulent à l'ANFH (Dans la limite des fonds disponibles)

Groupe constitué

Bon de commande global
Etabli et signé par :
• L'ANFH
• Organisme de formation

• Se charge des convocations
• Transmet la liste des participants à l'organisme et à l'établissement du lieu d'accueil

Saisi une action globale
(Gestion des fonds régionaux pour l'enseignement au prorata du nombre de participants inscrits par établissement)

Transmet une copie de l'état de présence et les attestations individuelles de formation à l'établissement

Remise des attestations aux agents

ORGANISME DE FORMATION

Réception du bon de commande
Signature et renvoi à l'ANFH

Après la réalisation de la formation l'organisme transmet à l'ANFH :
• la facture
• l'état de présence
• le bilan du formateur
• les évaluations des participants
• une attestation de formation nominative à chacun des participants

Modalités provisoires dans l'attente de la mise à disposition de la centrale d'achat

INFORMATIONS ET RAPPELS

1. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT (HORS CFP)

Ils sont remboursés conformément à la délibération du Conseil d'Administration du 8 décembre 1992 en application des dispositions du Décret n°92-566 du 25 juin 1992 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des fonctionnaires et agents relevant de la Fonction publique hospitalière sur le territoire métropolitain de la France.

La réglementation impose au service formation continue de chaque établissement de garder tous les justificatifs des frais de déplacement des agents ayant suivi des formations et pour lesquels l'ANFH a procédé à des remboursements afin de pouvoir les mettre à disposition en cas de contrôle externe.

VÉHICULE UTILISÉ	JUSQU'À 2 000 KMS	DE 2 000 KMS À 10 000 KMS	+ DE 10 000 KMS
5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
6 CV et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
8 CV et +	0,35 €	0,43 €	0,25 €
Motocyclette (> 125 cm3)		0,12 €	
Vélocycle (entre 50 et 125 cm3)		0,09 €	

Arrêté du 3 juillet 2006 modifié par l'arrêté du 26 août 2008.

2. LES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Décret n°92-566 du 25 juin 1992 – Arrêté du 3 juillet 2006 – Arrêté du 26 août 2008

TAUX DE REMBOURSEMENT	TARIF MAXIMUM PARIS ET PROVINCE
FRAIS DE REPAS (inférieur en collectivité)	15,25 €
REPAS ADMINISTRATIF	7,62 €
FRAIS D'HÉBERGEMENT	
Du 1er au 10ème jour	60,00 €
Du 11ème au 30ème jour	54,00 €
Du 31ème au 60ème jour	48,00 €
A partir du 61ème jour	36,00 €

3. TYPE D' ACTIONS ET IMPUTATION AU PLAN DE FORMATION

ACTION DE FORMATION	ÉLABORATION CAHIER DES CHARGES	FINANCEMENT PÉDAGOGIE	FINANCEMENT REPAS	FINANCEMENT DÉPLACEMENT
L'ANFH FINANCE POUR VOUS				
AFN (Action de Formation Nationale)	ANFH (siège)	ANFH (fonds nationaux)	établissement (plan de formation)	établissement (plan de formation)
AFR (Action de Formation Régionale)	ANFH (région)	ANFH (fonds régionaux)	établissement (plan de formation)	établissement (plan de formation)
L'ANFH ACHÈTE POUR VOUS				
AC (Action Coordinée)	ANFH (région/siège)	établissement (plan de formation)	établissement (plan de formation)	établissement (plan de formation)
JT (Journée Thématique)	ANFH (région)	ANFH (fonds régionaux)	ANFH (fonds régionaux)	établissement (plan de formation)



**L'ANFH
FINANCE POUR VOUS**

◇ LES 5 AXES RÉGIONAUX 2019

Les Instances régionales de Haute-Normandie et Normandie souhaitent poursuivre leur soutien auprès des établissements engagés dans les 5 axes suivants :

- 1 - Ressources humaines
- 2 - Stratégie formation et DPC
- 3 - Qualité de vie au travail (QVT)
- 4 - Carrières et parcours professionnels
- 5 - Compétences clés

Pour ce faire, les formations présentées ci-après pourront être financées, pour nos établissements adhérents, sur les fonds mutualisés régionaux dans la limite des fonds disponibles et après décisions des Instances.

Les actions de formation nationales (AFN) ont vocation à initier, innover et expérimenter des dispositifs pédagogiques, en lien avec les préoccupations du terrain repérées par les délégations régionales de l'ANFH. Elles sont aussi le fruit d'un partenariat entre l'ANFH et la DGOS, qui impulse des thématiques en lien avec les grands enjeux de santé publique. Elles peuvent, dans la limite des fonds disponibles, être financées sur les fonds mutualisés nationaux.

Les AFN 2018 seront identifiées dans ce document par le symbole 



1 - RESSOURCES HUMAINES

Soutenir, anticiper

* Selon prestataire choisi

	Public	Durée
Dispositif GPMC		Achat en cours au niveau national
Se préparer à son entretien annuel d'évaluation et de formation	Tous publics non cadres des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la FPH	2 jours
Encadrer, tutorer, accueillir, travailler aux côtés d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les établissements de la FPH	Personnes amenées à encadrer, tutorer, accueillir, travailler au côté d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les établissements FPH	2 jours
Maintien dans l'emploi et seconde partie de carrière : Accompagnement établissement		
• Les différentes phases du maintien dans l'emploi		
Module 1A : Diagnostic des pratiques RH en matière de maintien dans l'emploi et plan d'actions		Module 1A : de 3 à 5 jours*
Module 1B : Formation des commissions de maintien dans l'emploi : vers un pilotage interne dynamique pour accompagner les salariés au maintien dans l'emploi et à la prévention de l'inaptitude		Module 1B : de 2 à 3 jours*
Module 1C : Formation à l'aide au repérage des situations (agents et postes)		Module 1C : 3 jours
Module 1D : Optimiser l'accompagnement du maintien dans l'emploi des agents		Module 1D : 1,5 ou 2 jours*
• Formation à la gestion statutaire du maintien dans l'emploi		En cours d'achat
Maintien dans l'emploi et seconde partie de carrière : Accompagnement agent		
Module 1 : Pré-diagnostic		Module 1 : ½ journée
Module 2 : Diagnostic		Module 2 : 1 jour et demi
Module 3 : Repositionnement professionnel : accepter le changement	Les agents concernés par la problématique du maintien en emploi à court ou moyen terme sont les agents en situation de questionnement sur leur parcours professionnel.	Module 3 : 2 jours
Module 4 : Elaborer son projet		Module 4 : 3 à 4 ½ journées
Module 5 : Sécuriser la mise en œuvre de son projet		Module 5 : 1 jour (2 ½ journées)
Module 6 : Être acteur de son adaptation au poste de travail		Module 6 : 2 à 10 ½ journées
Sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle		
Réussir son entrée en formation Optimiser son parcours de formation Se préparer à reprendre des études	Agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle et/ou en questionnement sur leur parcours	En cours d'achat
Reclassement professionnel et reconversion	Chef d'établissement, directeur et agents des ressources humaines, référent handicap/RPS/santé au travail, directeur des soins, personnel d'encadrement, représentants du service de santé au travail, membres du CHSCT et représentants du personnel	3 jours
Absentéisme Fin du marché septembre 2019	Directions, DRH, chef de projet, référents, équipe-projet GPMC, acteurs de la fonction RH	de 1 à 5 jours (diagnostic, accompagnement, formation)

2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC

Promouvoir et accompagner le DPC et la Formation



	Public	Durée
Élaborer un plan DPC		
Module 1 : plan de DPC médical	Module 1 : professionnels médicaux et non médicaux en charge du DPC médical	3 jours (2+1)
Module 2 : plan de DPC d'établissement	Module 2 : professionnels en charge du plan de DPC (DAM, DRH, Qualité, Direction des soins, RF)	3 jours (2+1)
Être référent DPC	Référent DPC identifiés en établissements, interétablissements	2 ou 3 jours
Élaborer un plan de formation pluriannuel intégrant les spécificités du DPC	Référent DPC, gestionnaire du DPC, DAM, DRH, qualité, direction des soins, responsables/chargé(e)s de formation, concepteur/animateur de programmes/ actions de DPC	2 ou 3 jours selon le prestataire choisi
Être formateur occasionnel au sein de son établissement	Tout professionnel en situation de formateur interne souhaitant développer ses compétences dans l'organisation et l'animation de sessions de formation	4 jours
Transmission des savoirs professionnels spécifiques et rares dans les établissements de la FPH	Tout professionnel détenant un savoir-faire spécifique et rare reconnu par le collectif de travail	2 jours
Être tuteur de stage (nouvelle formation renforcée) : optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux	Tout professionnel de santé de filière soins, rééducation et médico-techniques chargé des fonctions de tuteur d'étudiants paramédicaux des établissements de santé et médicosociaux de la FPH	4 jours (2+2 jours)
Tutorat pour élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture	Professionnels de santé prenant en charge le tutorat des élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture	2 jours
Le plan de formation	Chargés de formation des établissements	3 jours
Comment intégrer les nouveaux modes d'apprentissage dans la politique formation et déterminer les méthodes pédagogiques appropriées ?	Directeurs, DRH, Présidents de CME, DAM, membres des CME, Directeurs de soins, Responsables de formation, Responsables DPC, Responsables en charge de la qualité, membres des commissions de formation et DPC	2 jours
La simulation comme méthode d'apprentissage	Cadres de santé, IDE, formateurs IFSI et tout professionnel de santé formateur désireux d'utiliser la simulation en formation	3 jours
Conseiller en évolution professionnelle (CEP)	Chargé de formation, responsable formation	En cours d'achat
Niveau 1		
Tronc commun obligatoire		4 jours
Tronc commun optionnel		2 jours
Niveau 2		
Rôles et outils du conseiller dans la co-construction du projet d'évolution professionnelle		3 jours
Mobilisation et participation aux réseaux des acteurs		1 jour
Les métiers et statuts de la FPH, les spécificités territoriales liées aux bassins de l'emploi		2 jours
Accompagnement adapté des publics spécifiques		1 jour
Accompagnement à l'utilisation des différents outils de recherche d'emploi: CV, lettre de motivation, ressources documentaires...		1 jour
Conseil à la reprise et à la création d'entreprise		1 jour



3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

	Public	Durée
Dispositif d'appui "qualité de vie au travail" et "risques psycho-sociaux" Achats divers et complémentaires des délégations ANFH permettant une construction modulaire d'un dispositif adapté à votre établissement – pour plus de renseignement, contactez votre conseiller formation ANFH (actions de formation, conférences managériales)		
Qualité de vie au travail et place de chacun		En cours d'achat
Améliorer la communication avec le patient	Professionnels de santé des établissements de la FPH, non médicaux et médicaux : Médecins, cadres, responsables de secteurs d'activités, personnels soignants. Il serait souhaitable que 2 à 3 personnes d'une même équipe soit présentes dans une même session de formation	3 jours (2+1)
Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la Fonction publique hospitalière	Référent laïcité, cadre de direction, encadrement médical et non médical, médiateurs médicaux et non médicaux, membres du CHSCT., représentants des usagers, représentants des aumôniers de l'établissement désignés par leurs pairs, personnels médicaux, soignants, administratifs en contact avec les patients et les familles	3 jours (2+1)
Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé		
L'usage des NTIC dans le champ professionnel	Directions et personnels encadrant des établissements publics de santé. Tout professionnel de la FPH	En cours d'achat
Module 1		
Module 2 :		
- Formation des acteurs ressources interne numérique et éthique	En mobile-learning pour tous les agents de la FPH	En cours d'achat
- Ateliers de sensibilisation au sein des établissements		
Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste ^{AFH}		
Module 1 : Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité	Tout personnel exerçant en établissement de santé public sanitaire, social et médico-social	1 jour
Module 2 : Collaborer à la mise en œuvre et au suivi du plan de sécurisation de l'établissement	Personnel de direction, d'encadrement, de chefs de pôles, de chefs de service ... des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec ou sans service d'urgence	1 jour
Posture professionnelle et violence physique	Personnels en contact avec le public accueilli	En cours d'achat
Place de chacun dans la résolution de problème		En cours d'achat
- Module managers		
- Module agents / équipe		



4 - CARRIÈRES ET PARCOURS PROFESSIONNELS

	Public	Durée
Préparation au concours d'adjoint des cadres hospitaliers (ACH)		14 jours
Préparation au concours d'entrée à l'école d'aide-soignant (AS)	Les agents remplissant les conditions d'accès aux concours du métier ciblé	26 jours
Préparation au concours d'assistant médico administratif (AMA)		10 jours
Préparation au concours de technicien hospitalier et technicien supérieur hospitalier (TH-TSH)		6 jours
Formation d'adaptation à l'emploi d'adjoint des cadres hospitaliers (FAE ACH)		22 jours
Formation d'adaptation à l'emploi d'assistant médico administratif (FAE AMA)		15 jours
Formation d'adaptation à l'emploi de technicien hospitalier et technicien supérieur hospitalier (FAE TH-TSH)		27 jours
Parcours métiers SAFITECH		
• SAFITECH filière technique		
- Tronc commun fondamentaux de la filière technique		
- Bâtiment		
- Maintenance		
Des Clubs métiers seront organisés dans le cadre des formations. Ils permettront de faire le lien entre théorie et pratiques.		
- Amélioration continue	Durée/selon parcours et métiers choisis	De 1 à 16 jours selon le module
• SAFITECH filière logistique		
- Linge		
- Gestion entrepôt		
- Transport		
- Restauration		
- Hôtellerie		
Des Clubs métiers seront organisés dans le cadre des formations. Ils permettront de faire le lien entre théorie et pratiques.		
- Amélioration continue		

RETROUVEZ TOUS VOS PROGRAMMES DÉTAILLÉS SUR ESPACE COLLABORATIF

Vous pouvez accéder à vos espaces collaboratifs en vous connectant sur votre compte personnel, à partir du site de l'ANFH et en cliquant sur la rubrique "mes espaces". Les programmes se trouvent sur l'espace collaboratif "des responsables et chargés de la formation continue". Retrouvez la procédure pour créer votre compte personnel ANFH page 39.



5 - COMPÉTENCES CLÉS

	Public	Durée
Développement des compétences clés des agents de la fonction publique hospitalière		
Module 1 : La sensibilisation des cadres à la démarche de repérage des besoins en compétences clés	DRH, responsables RH et formation, personnels d'encadrement conduisant des entretiens annuels et professionnels notamment, ou tout professionnel étant amené à repérer les agents en difficulté : médecine du travail, représentants du personnel...	Variable selon le positionnement agent
Module 2 : Bilan de positionnement de l'agent	Tout professionnel volontaire exerçant en établissement sanitaire, social ou médico-social public, et ayant besoin de développer ses compétences clés pour quelque raison que ce soit (adaptation au poste de travail, "remise à niveau" en amont d'une préparation concours ou d'une formation...)	Variable selon le positionnement agent
Module 3 : Parcours de formation modulaire de l'agent	Tout professionnel volontaire exerçant en établissement sanitaire, social ou médico-social public, et ayant besoin de développer ses compétences clés pour quelque raison que ce soit (adaptation au poste de travail, "remise à niveau" en amont d'une préparation concours ou d'une formation ...)	Variable selon le positionnement agent
Module 4 : Certification CLEA	Tout professionnel volontaire exerçant en établissement sanitaire, social ou médico-social public désireux de faire évaluer ses connaissances et compétences professionnelles afin d'acquérir la certification CléA	Variable selon le positionnement agent
Module 5 : Usage de nouvelles méthodes pédagogiques	Tout professionnel volontaire exerçant en établissement sanitaire, social ou médico-social public, et ayant besoin de développer ses compétences clés pour quelque raison que ce soit (adaptation au poste de travail, "remise à niveau" en amont d'une préparation concours ou d'une formation ...) et/ou désireux de faire évaluer ses connaissances et compétences professionnelles afin d'acquérir la certification CléA	Variable selon le positionnement agent
Projet voltaire : Orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe (e-learning)		
Ibellule : Savoir rédiger un courriel (e-learning)		

FINANCEMENT NATIONAL - ACCOMPAGNEMENT GHT

	Public	Durée
Coordination de la formation continue au sein d'un GHT	Directeurs, DRH, directeurs de soins, responsables formation, membres des commissions formation ou du CTE, d'une même GHT	3 jours (1+1+1)
Elaboration et mise en œuvre du plan de formation Module 1	Ensemble des personnes impliquées dans la formation	2 jours en présentiel + 1 suivi par classe virtuelle à 6 mois
Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT Module 2	Animateurs de la coordination du plan de formation du GHT	2 jours en présentiel + 1 suivi par classe virtuelle à 6 mois
Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction	Directeurs d'établissements et praticiens en responsabilité	4 jours maxi en discontinu décomposés en ½ journée
Service Systèmes Information dans le cadre de GHT		
Module 1 : Les évolutions des SI dans le cadre du GHT		1 jour
Module 2 : La convergence des SI : conduite du changement dans le cadre des GHT		2 jours
Module 3 : Mesurer l'opportunité de mutualiser et/ou de recourir à des services ou prestataires externes dans le cadre des GHT	Tous les agents en charge des systèmes d'information du GHT	1 jour
Module 4 : Auditabilité des SI dans le cadre des GHT		1 jour
Module 5 : Urbanisation du système d'information convergent (SIC)		2 jours
Module 6 : SSI et protection des données dans le cadre d'un GHT		1 jour
Agents / encadrants en charge des achats dans les GHT :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les fondamentaux de l'achat public en GHT • Le management et l'animation de la fonction achats en GHT • Le contrôle de gestion des achats au sein d'un GHT 		En cours d'achat

RETROUVEZ TOUS VOS PROGRAMMES DÉTAILLÉS SUR ESPACE COLLABORATIF

Vous pouvez accéder à vos espaces collaboratifs en vous connectant sur votre compte personnel, à partir du site de l'ANFH et en cliquant sur la rubrique "mes espaces". Les programmes se trouvent sur l'espace collaboratif "des responsables et chargés de la formation continue". Retrouvez la procédure pour créer votre compte personnel ANFH page 39.



LES ACTIONS DE FORMATION NATIONALES (AFN) ACCESSIBLES AUX PRATICIENS

Chaque année, l'ANFH développe des actions de formation nationales. Les thèmes des AFN tiennent compte des priorités de formation fixées par le Ministère de la Santé et des attentes exprimées par les acteurs du terrain.

Ces actions sont réalisées par des organismes de formation, retenus après une procédure de mise en concurrence rigoureuse et conforme à la réglementation.

Pour rappel, les AFN ont vocation à initier, innover et expérimenter des dispositifs pédagogiques, en lien avec les préoccupations du terrain repérées par les délégations régionales de l'ANFH. Elles sont aussi le fruit d'un partenariat entre l'ANFH et la DGOS, qui impulse des thématiques en lien avec les grands enjeux de santé publique.

Les AFN accessibles aux praticiens sont :

- Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
- Mise en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du PMP et du PSP
- Reclassement professionnel et reconversion
- Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
Module 1 : Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité
- Adultes autistes : accueillir, accompagner et soigner
- Les soins de support en cancérologie
- Prise en charge pluridisciplinaire de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives
- ARA - Résolution de cas pratiques entre pairs
- Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée
- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la fonction publique hospitalière
- Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive
- Améliorer la communication avec le patient et autour du patient
- L'humour en situation professionnelle
- Coopérations et complémentarité territoriales
- Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées
- Amélioration de la pertinence des soins en équipe
- Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- Prise en charge de qualité de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle
- Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente
- Environnement institutionnel et ses évolutions
- Vie professionnelle en équipe hospitalière
- Construire un projet en équipe
- Accompagnement du développement des compétences et des carrières

L'ANFH ACHÈTE POUR VOUS

L'ANFH, devenue centrale d'achats en juin 2014, vous propose un ensemble d'actions clés en main finançables sur vos plans de formations.

Ainsi, pour mettre en œuvre plus aisément votre plan de formation, vous pouvez passer commande d'un groupe de formation directement auprès de l'ANFH.





1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

	Public	Durée
Gestion du stress au travail		En cours d'achat
Communication dans le cadre professionnel	Toutes catégories de personnels : soignants, médicot techniques, éducatifs, administratifs et techniques, et tous types d'établissements	3 jours
Se préparer à la retraite		En cours d'achat
Sensibilisation aux risques psycho-sociaux	Tous publics cadres et non cadres des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	1 jour
Encadrement de proximité : comment manager les risques psycho-sociaux	Encadrement de proximité (personnels, soignants, administratifs, logistiques ...)	4 jours (2+2)
Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH		
Module 1 : Etre acteur opérationnel de la qualité de vie au travail	Ensemble des personnels médicaux et non médicaux des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux	2 jours (1+1)
Module 2 : Piloter une démarche qualité de vie au travail	Equipes de direction, chefs de pôle, présidents de CME, équipe d'encadrement des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux	3 jours (2+1)
Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?	Tous professionnels des établissements	3 jours

2 - MIEUX CONNAÎTRE LA FPH

	Public	Durée
Initiation au statut du personnel de la FPH	Toutes personnes des services administratifs, soignants et techniques	3 jours
Perfectionnement au statut du personnel de la FPH	Toutes personnes des services administratifs, soignants et techniques ayant suivi une initiation au statut du personnel de la fonction publique hospitalière ou ayant acquis les connaissances de base dans ce domaine	3 jours

3- MÉTIERS

	Public	Durée
Agent d'accueil		En cours d'achat
Savoir accueillir les publics dans les établissements sociaux et médico-sociaux	Toute personne amenée à accueillir du public physique et/ou téléphonique	2 jours
Assistant soins en gérontologie	Aides-soignants, aides médico psychologiques	En cours d'achat
Travailler la nuit	Personnels des services de soin exerçant leurs activités professionnelles la nuit	3 jours
Etre référent du projet d'accompagnement	Tous professionnels éducatifs et soignants des établissements sociaux et médicosociaux	2 jours

4 - ORGANISATION

	Public	Durée
Coopérations et complémentarité territoriales	Filières soignante et éducative, administrative, médicot technique et technique et personnels médicaux de tout établissement de la Fonction Publique Hospitalière Membres des Instances d'établissement	2 jours
Conduire un projet de mise en œuvre du télétravail		
Module n°1 : conduire un projet de télétravail	Personnes en charge du pilotage et de la mise en place du télétravail, chefs de projet RH/chefs de projet opérationnel. Une première expérience en conduite de projet est souhaitée	3 jours (2+1)
Module n°2 : l'impact du télétravail sur l'encadrement d'équipe	Personnels d'encadrement	1 jour
Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente	Tous professionnels impliqués dans une démarche de gestion des lits et plus particulièrement : cadres de santé, infirmiers, secrétaires médicales, médecins, assistants sociaux	3 jours





4 - ORGANISATION (SUITE)

La gestion des plannings	Cadres de santé, ingénieurs hospitaliers, techniciens supérieurs hospitaliers, attachés d'administration hospitalière, adjoints des cadres hospitaliers et tout personnel en situation d'encadrement	2 ou 3 jours
Optimisation logistique et circuit d'approvisionnement intégrés dans l'organisation des soins	L'ensemble des personnels impliqués dans une démarche d'optimisation logistique (cadres de santé, responsables métiers, gestionnaires, chefs de projets, encadrants des pôles..) dans les services et unités suivants : unités de soins, unités médicotechniques, logistique générale (magasins, restauration, blanchisserie, acheminement) pharmacie/stérilisation, laboratoires, tous services internes...	3 jours (2+1)
Intégrer le développement durable dans sa pratique professionnelle / Les éco-gestes quotidiens en milieu hospitalier	Il est recommandé la présence d'au moins deux personnes d'un même établissement	3 jours
Le développement durable	Directeurs et personnels d'encadrement des établissements sociaux et médicosociaux	2 jours
Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical et du projet de soin partagé ^{AFN}	Professionnels des établissements de la FPH (sanitaires, sociaux, médico-sociaux) d'un GHT dans le cadre d'une approche d'équipe, personnel de direction, responsables médicaux, encadrement, responsables de secteurs d'activité, professionnels assurant des fonctions transversales, personnels soignants...	3 jours (2+1)

5 - GESTION DES RISQUES

	Public	Durée
Bio nettoyage et hygiène des locaux au sein de la FPH	Agents hospitaliers participant au nettoyage des locaux	2 jours
Maîtrise de la conduite automobile sur sol glissant pour prévenir les risques d'accident	Ensemble des chauffeurs des services transport des établissements publics sanitaires, sociaux et médicosociaux, les ambulanciers, les vagues-mestres, les régulateurs, les gestionnaires de parc automobile, agents amenés à se déplacer par des conditions météorologiques difficiles.	2 jours
Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive	Personnels de santé, médicaux et non médicaux associés à la réalisation d'actes invasifs et à l'organisation de ces activités de soins chirurgiens, anesthésistes, médecins de différentes spécialités interventionnelles, sages-femmes, chef de bloc, cadre de santé, responsable du conseil de bloc, IBODE, IADE, IDE, aides-soignants et autres professionnels paramédicaux	3 jours

6 - AUTOUR DU SOIN

	Public	Durée
Amélioration de la pertinence des soins en équipe	Professionnels de santé des établissements hospitaliers : médecins et personnels paramédicaux dans le cadre d'une approche d'équipe	3 jours
Amélioration du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe entre équipes sanitaires et médico-sociales	Chaque groupe sera constitué de professionnels exerçant dans des structures médicosociales et sanitaires de préférence situées dans un même territoire de santé et plus particulièrement : professionnels de santé (médecins, infirmiers, aide soignants, cadres, directeurs...), professionnels des métiers socio-éducatifs (assistants socioéducatifs, éducateurs, animateurs, responsable d'encadrement...)	3 jours (2+1)
Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale	Personnels médicaux et paramédicaux, personnels de direction et d'encadrement, psychologues, personnels socio-éducatifs et administratifs des services de soins et d'accueil des établissements de santé	3 jours (2+1)
Éducation thérapeutique du patient	Cadres de santé, IDE, diététiciens, kinésithérapeutes, psychologues, AS, manipulateurs en électrocardiologie médicale	6 jours (3+3)
Bienveillance des personnes accueillies	Personnels soignants	2 jours
Prise en charge des patients décédés	AS, ASH, IDE, Brancardier...toute personne ayant pour mission d'accompagner les défunts et leur famille au sein d'un centre hospitalier ou d'un EHPAD de la fonction publique hospitalière	3 jours
Soulager ensemble la douleur chez l'adulte		En cours d'achat
Accompagner le soin par le toucher	Personnels infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques et axillaires de puériculture	3 jours
Comment assurer, dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de qualité de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle	Tous professionnels intervenant auprès des adolescents (personnels éducatifs, soignants, praticiens hospitaliers, administratifs, techniques...)	3 jours (2+1)
Accompagnement et prise en charge des adultes avec troubles du spectre autistique (TSA) ^{AFN}	Personnel médical, paramédical et social des établissements sanitaires et médico-sociaux	3 jours (1+2)
Soins de support en cancérologie ^{AFN}	Personnel médical, paramédical, médico-social, d'encadrement et de direction des établissements publics sanitaires et médico-sociaux	2 jours (1+1)
Prise en charge pluri-professionnelle de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (en établissement de santé et en EHPAD) ^{AFN}	Personnels médicaux et paramédicaux, aides-soignants, intervenant dans les secteurs hospitaliers et EHPAD, auprès de personnes souffrant de maladies neurodégénératives dans le cadre d'approches pluri-professionnelles	3 jours (2+1)





6 - AUTOUR DU SOIN (SUITE)

L'humour en situation professionnelle	Tout professionnel de santé travaillant dans les secteurs de soins les services pour adultes (personnels administratif, paramédical et médical)	3 jours
La mort, quelle approche, quel accompagnement ?	Tous professionnels des établissements	2 jours
La place des familles en institution	Tout professionnel amené à accompagner des personnes et leurs proches	2 jours
Restaurer l'estime de soi des usagers	Toute personne en situation d'accompagnement des personnes accueillies	2 jours
Les troubles de la déglutition	Tout personnel issu d'établissements publics de santé	2 jours
Approche de la médiation familiale	Toute personne pouvant être confrontée dans sa pratique professionnelle à des situations familiales complexes des personnes accueillies	2 jours
Techniques de l'hypnose au service du soin	Tous publics souhaitant recourir à des techniques de l'hypnose au service du soin dans le cadre d'un projet de service ou d'établissement. Pour cette action, il est préconisé la présence d'au moins 2 personnes d'un même service ou même établissement	4 jours
Sensibilisation à l'identification et au repérage des troubles psycho traumatiques des sujets victimes	Tous les personnels souhaitant être sensibilisés à la démarche de repérage des sujets victimes de troubles psycho traumatiques répondant aux spécificités suivantes à l'exclusion des personnels intervenant dans les services d'urgence psychiatrique ou dans les cellules d'urgence médico psychologique (CUMP) - infirmiers, médecins SMUR intervenant dans la prise en charge des personnes concernées, notamment en situation d'exception - infirmiers et médecins intervenant dans les services d'urgence somatique, médicale, chirurgicale et réanimation - personnels administratifs	1 jour
Repérer et prendre en charge les victimes de troubles psycho traumatiques dans les cellules d'urgence médico psychologique	Personnels volontaires des cellules d'urgence médico psychologique (médecins, psychologues, infirmiers), personnels soignants de psychiatrie intervenant en service d'urgence psychiatrique, personnels soignants en service de psychiatrie générale (hospitalisation, centre médico psychologique)	3 jours
Module 1 : Sensibilisation des personnels des cellules d'urgence médico psychologique au repérage et à l'identification des troubles psycho traumatiques des sujets victimes	Personnels volontaires des cellules d'urgence médico psychologique (médecins, psychologues, infirmiers), personnels soignants de psychiatrie intervenant en service d'urgence psychiatrique, personnels soignants en service de psychiatrie générale (hospitalisation, centre médico psychologique)	3 jours
Module 2 : Prise en charge des victimes présentant des troubles psycho traumatiques	Personnels soignants et médicaux ayant satisfait au module 1	3 jours

7 - PERSONNES ÂGÉES

	Public	Durée
Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes des troubles démentiels	Personnels soignants	3 jours
Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson dans un service hospitalier non spécialisé en neurologie et en EHPAD	Personnels paramédicaux et médicaux (infirmiers, médecins, psychologues) des services hospitaliers accueillant des patients ayant une pathologie dans le cadre d'une hospitalisation : tout service hospitalier (urgences, médecine, services de spécialités), EHPAD	2 jours
Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	Personnels exerçant en EHPAD	3 jours

8 - AFGSU

	Public	Durée
AFGSU niveau 1	Ensemble des professionnels de santé et personnels exerçant au sein d'une structure hospitalière ou médico-sociale	En cours d'achat
AFGSU niveau 2	Professionnels de santé inscrits dans la 4ème partie du code de la santé publique, ou à une formation des professions pour lesquelles la réglementation prévoit l'obligation de disposer, en fin de cursus, de l'AFGSU niveau 2	En cours d'achat
AFGSU recyclage niveau 1 et niveau 2	Personnel titulaire de l'AFGSU de moins de 4 ans	En cours d'achat





9 - BUREAUTIQUE

	Public	Durée
Bureautique FOAD : word, excel, powerpoint...	Tous publics	Selon module
Bureautique présentiel : word, excel, powerpoint...	Tous publics	1 à 2 jours par module

10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL

	Public	Durée
Anglais professionnel	Personnel soignant, administratif et médicaux avec divers modules en fonction du profil des professionnels	En cours d'achat

RETROUVEZ TOUS VOS PROGRAMMES DÉTAILLÉS SUR ESPACE COLLABORATIF

Vous pouvez accéder à vos espaces collaboratifs en vous connectant sur votre compte personnel, à partir du site de l'ANFH et en cliquant sur la rubrique "mes espaces". Les programmes se trouvent sur l'espace collaboratif "des responsables et chargés de la formation continue". Retrouvez la procédure pour créer votre compte personnel ANFH page 39.



OUTILS ET SUPPORTS

- ◇ L'ANFH, CENTRALE D'ACHATS DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH
- ◇ PLATEFORME D'ACHAT DE PRESTATIONS DE FORMATION
- ◇ ALFRESCO
- ◇ LE SITE DE L'ANFH
- ◇ FACEBOOK ET TWITTER
- ◇ ATOMES DE SAVOIRS
- ◇ JOURNAL RÉGIONAL
- ◇ OUTILS ET SUPPORTS D'INFORMATION
- ◇ LES LOGICIELS
- ◇ VIDÉOS PÉDAGOGIQUES



L'ANFH SOUTIENT LES ACTEURS EN CHARGE DE L'ACHAT DE FORMATION

L'ANFH, CENTRALE D'ACHATS DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FPH

Toutes les thématiques achetées par l'ANFH, devenue centrale d'achats en 2014, qu'elles soient en AFR / AFC ou qu'il s'agisse de conférences, peuvent être redéployées pour votre établissement ou votre groupement. Pour ce faire, il suffit de prendre contact auprès de la délégation qui identifiera avec vous la période souhaitée de déploiement et établira ensuite le bon de commande avec l'organisme une fois les dates et les participants identifiés.

Début 2019 un outil en ligne « centrale achat » vous permettra de visualiser l'ensemble des achats de formation disponible pour votre établissement. Il vous sera alors possible de passer directement commande de session(s) de formation sur vos propres fonds de formation.

PLATEFORME D'ACHAT DE PRESTATIONS DE FORMATION

Pour accompagner ses établissements adhérents (au titre du 2,1% - Plan de formation) dans la dématérialisation et la sécurisation de leurs achats de prestations de formation, l'ANFH met à leur disposition une plateforme dédiée à l'achat de prestations de formation en ligne.

Cet outil permet de dématérialiser la gestion de l'ensemble de la procédure d'achat. Il a vocation à faciliter l'application de la réglementation des marchés publics et à les aider à simplifier la conduite de leurs achats de formations.

Pour y accéder : <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

L'ANFH accompagne les utilisateurs de la plateforme. Pour plus d'informations, contactez : plateforme.achat@anfh.fr

ALFRESCO

Pour mutualiser les outils d'achat de formation

L'ANFH met à disposition de ses établissements adhérents un outil d'aide à la conduite des achats de prestations de formation : ALFRESCO.

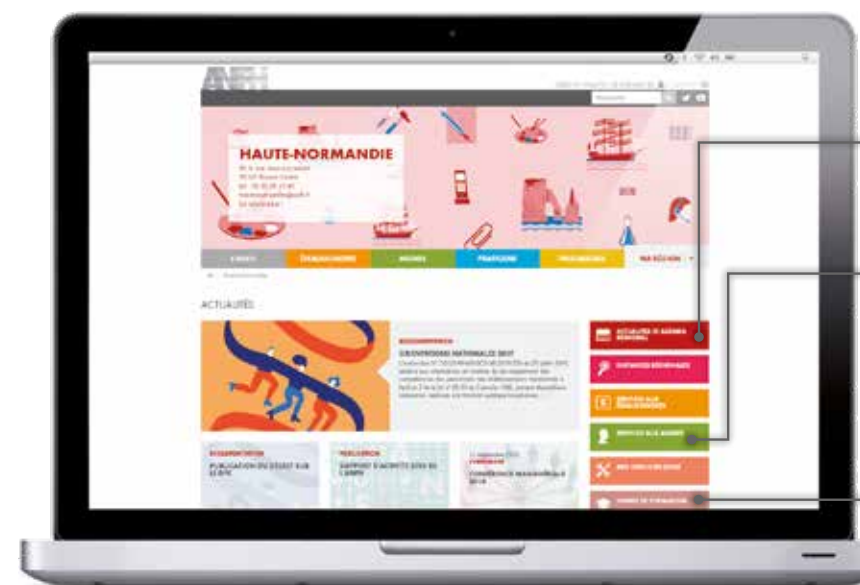
Cet outil, réservé aux établissements adhérents, mutualise des documents utilisés par les acheteurs de prestations de formation, propose des documents types utilisables à chacune des étapes d'une mise en concurrence, et offre, au travers de fiches pratiques et de guides, un accompagnement pour la compréhension et l'application des procédures d'achat définies par le Code des marchés publics.

Cet outil comprend trois espaces : la bibliothèque de documents Achats, les modèles de documents, les fiches pratiques et guides d'achat.

Alfresco est accessible via la page d'accueil de la plateforme d'achat, ou sur le site de l'ANFH, rubrique "Acheter une prestation de formation" de l'onglet Établissements.

Pour être accompagné(e) lors de la première utilisation, pour toute difficulté rencontrée lors de son utilisation, et/ou pour toute question concernant ce nouvel outil, une seule adresse : plateforme.achat@anfh.fr

LE SITE DE L'ANFH

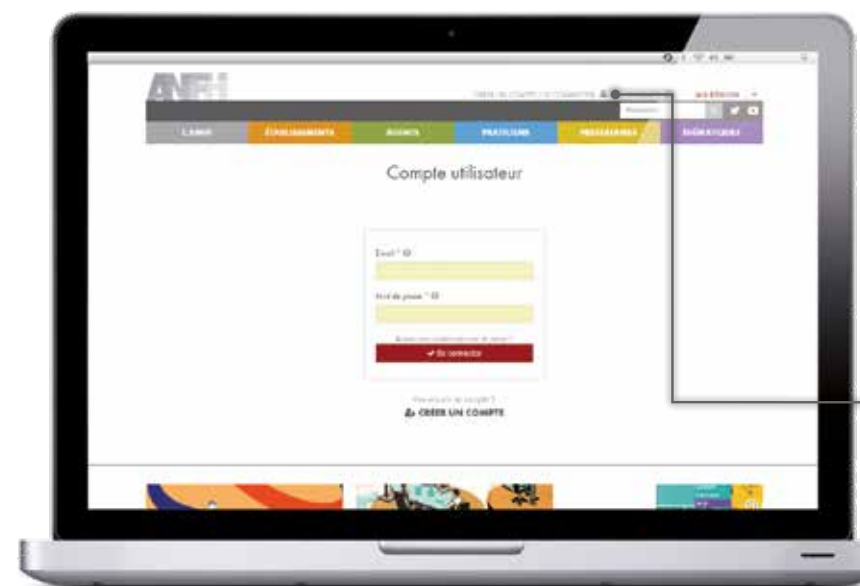


Dans "agenda", retrouvez toutes les actualités (les journées thématiques, conférences...)

Dans "services aux agents", retrouvez : votre journal régional Imagin'Action, les livrets "Atomes de savoirs" relatifs à nos journées thématiques, les modalités régionales de prise en charge des dispositifs individuels (CFP, BC, VAE), la liste des organismes prestataires BC habilités...

Dans "offre de formation" retrouvez tous les programmes des différentes actions de formation et programmes proposés par l'ANFH

OUVREZ VOTRE COMPTE PERSONNEL ANFH



POURQUOI CRÉER UN COMPTE ?

- Créer un espace personnel vous permettra :
- de commander des dépliants ou des revues
 - de participer à un espace collaboratif
 - de gérer vos informations personnelles
 - de gérer vos abonnements aux newsletters
 - de commenter un article

Pour créer un compte, cliquer sur l'intitulé en haut à droite créer un compte, et suivre les différentes étapes indiquées.



FACEBOOK ET TWITTER

Retrouvez l'actualité de votre délégation sur ses pages Facebook et Twitter :

f : <https://fr-fr.facebook.com/ANFH-Haute-Normandie>
t : https://twitter.com/ANFH_HNormandie

JOURNAL RÉGIONAL

Retrouvez en Juin et en Décembre 2018 les numéros 39 et 40 de votre journal Imagin'Action : actualités du secteur, témoignages, rendez-vous, information sur les dispositifs et les actions de formation...

> au format numérique sur notre site internet www.anfh.fr > Haute Normandie > Services aux agents > Journal Imagin'action
 > au format papier dans votre établissement
 > pour toute question, contactez Sophie Roze (s.roze@anfh.fr)



ATOMES DE SAVOIRS

Depuis 2015, l'ANFH (Haute et Basse-Normandie) concentre l'essentiel des savoirs issus des journées thématiques régionales dans un livret intitulé "Atome de savoirs". Retrouvez ces publications en version numérique sur notre site internet (www.anfh.fr/haute-normandie/services-aux-agents/atoms-de-savoirs), sur notre page Facebook et notre compte Twitter.

LES LOGICIELS

L'application **GESPLAN** est proposée sans frais supplémentaire aux établissements cotisants au 2,1% plan de formation. Elle s'adresse aux structures de moins de 100 agents disposant d'une connexion sur le réseau Internet. Gesplan assiste le chargé de formation dans la constitution progressive des plans de formation, du recensement des besoins de formation jusqu'à la prise en charge des actions de formation par L'ANFH.

GESFORM permet de gérer tout le processus de la formation continue : plans de formation, gestion financière, tableaux de bords, statistiques...

- la première version (gesform+) s'adresse aux établissements de plus de 300 agents, la seconde version (gesform) s'adresse aux établissements de 100 à 300 agents,
- l'outil complémentaire (gesform intranet) convient aux organisations déconcentrées, et propose deux modules : le module "formation" et le module "GPMC"

> Pour plus d'informations, contactez le Conseiller en Gestion de Fonds de votre établissement

OUTILS ET SUPPORTS D'INFORMATION

À DESTINATION DES AGENTS

L'ANFH tient à votre disposition des supports de communication (dépliants, guides, affiches...) pour présenter aux agents de la Fonction publique hospitalière les possibilités ouvertes en matière de formation professionnelle.

À DESTINATION DES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DES SERVICES FORMATION, RESSOURCES HUMAINES, DE DIRECTION

L'ANFH publie et met en ligne plusieurs guides et revues réservés aux professionnels de la formation.



Pour accéder à ces supports, les télécharger et/ou les commander, connectez-vous sur anfh.fr rubrique "publication", munis de vos identifiants .

VIDÉOS PÉDAGOGIQUES

UNE NOUVELLE MODALITÉ DE PARTAGE DES SAVOIRS PROPOSÉE PAR L'ANFH HAUTE-NORMANDIE

L'ANFH Haute-Normandie propose une nouvelle modalité de partage des savoirs : une série de capsules pédagogiques.

Il s'agit de vidéos dessinées de 3 minutes dans lesquelles sont traités des sujets sélectionnés par les instances régionales.

Plusieurs thématiques sont d'ores et déjà disponibles sur notre site internet et sur notre chaîne Youtube ANFH :

- la formation professionnelle et le développement des compétences dans la Fonction publique hospitalière
- la laïcité dans la Fonction publique hospitalière
- l'usage des réseaux sociaux chez les professionnels hospitaliers
- les droits et les obligations des agents de la Fonction publique hospitalière
- la discrétion professionnelle et le secret professionnel
- Compétences clés (proposée par l'ANFH Basse-Normandie)

D'autres thématiques sont en cours de création et viendront enrichir la collection progressivement, notamment :

- les éco-gestes / développement durable
- les leviers de la qualité de vie au travail
- exprimer un besoin en formation (à destination des agents)

L'ANFH Haute-Normandie se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

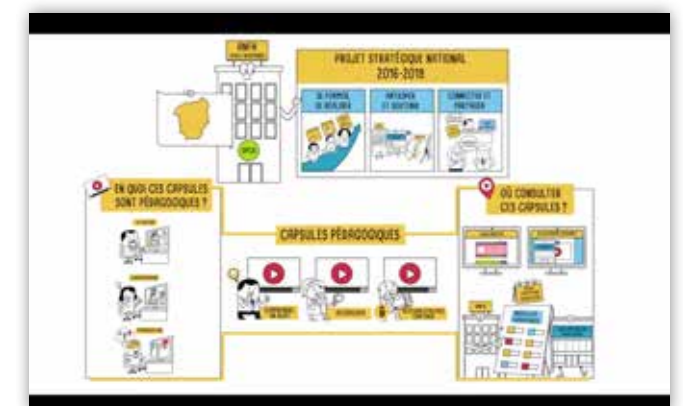
<http://www.anfh.fr/haute-normandie/services-aux-agents/videos-pedagogiques>

<https://www.youtube.com/user/ANFHfilm>

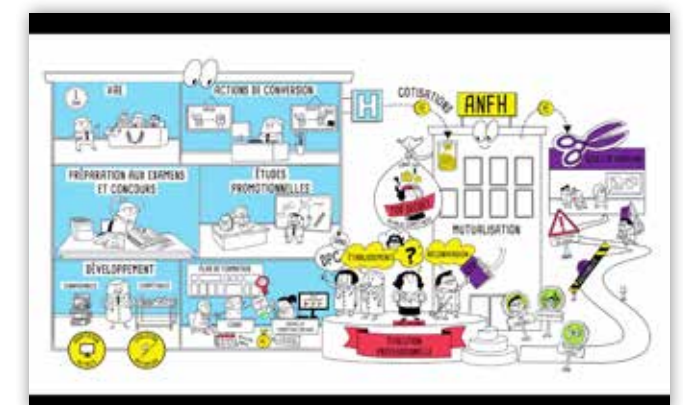
Vous pouvez également retrouver une vidéo pédagogique de l'ANFH Basse-Normandie sur les compétences clés aux adresses suivantes :

<http://www.anfh.fr/basse-normandie/services-aux-agents/dispositif-competences-les>

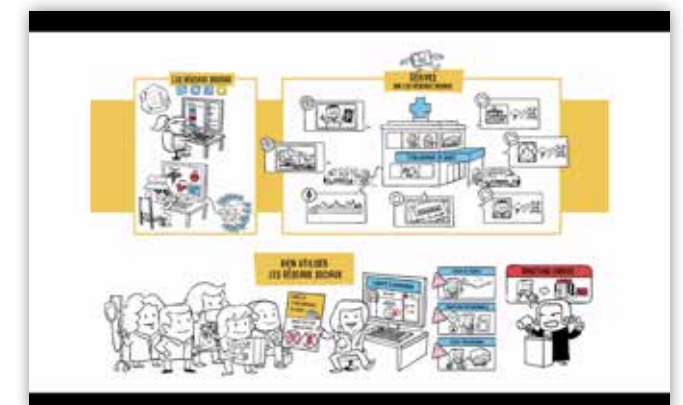
https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=uFtNHadvMTg



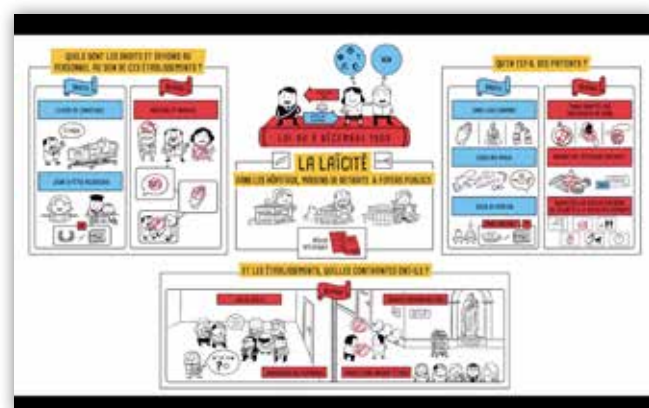
ANFH Haute-Normandie : une nouvelle modalité de partage des savoirs



La formation professionnelle et le développement des compétences dans la Fonction publique hospitalière



Pratiques des réseaux sociaux dans la Fonction publique hospitalière



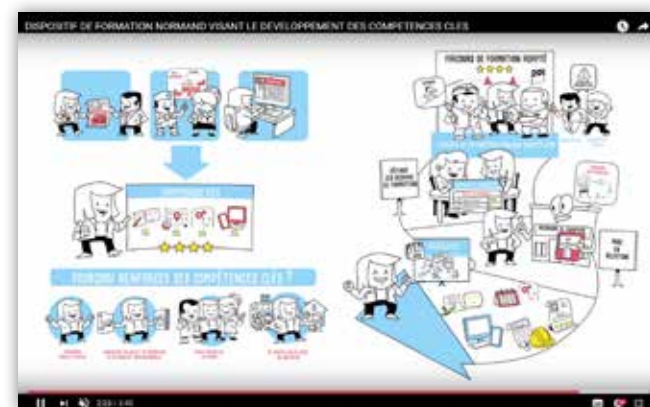
La laïcité dans la Fonction publique hospitalière



Le secret professionnel et la discrétion professionnelle dans la Fonction publique hospitalière



Les droits et les devoirs des agents de la Fonction publique hospitalière



Compétences clés (proposée par l'ANFH Basse-Normandie)

ANIMATIONS DES RÉSEAUX

- ◇ JOURNÉES THÉMATIQUES 2019
- ◇ RÉSEAUX D'ÉTABLISSEMENTS



JOURNÉES THÉMATIQUES 2019

Centrées sur l'actualité et les besoins des établissements, définies par les instances paritaires régionales, les manifestations de l'ANFH s'inscrivent dans la continuité du programme d'actions régionales. Elles mettent en présence des experts et des professionnels des établissements dans l'objectif de partager leurs expériences. Les journées thématiques de l'ANFH sont ouvertes à tous les professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics sur inscription gratuite.

Des thématiques sont pressenties pour 2019 :

- La concordance des temps à l'hôpital (temps médical, soignant, patient...)
- Les organisations apprenantes en lien avec la professionnalisation des agents

Les frais pédagogiques et de restauration de ces journées sont pris en charge par l'ANFH Haute-Normandie.

RÉSEAUX D'ÉTABLISSEMENTS

L'ANFH Haute-Normandie anime chaque année une rencontre des chargés de la formation continue (2 dates au choix). Cette rencontre est l'occasion de revenir sur les temps forts qui ont marqué l'année passée mais aussi de faire le point sur l'actualité de la formation continue de la fonction publique hospitalière et de la santé. Ces réunions sont aussi un moment d'échanges, de proximité et de promotion du réseau régional. Dans ce cadre, les besoins en formation des établissements sont recensés afin d'ajuster le plan inter-établissements.

Cinq autres réunions sont organisées, sur le même principe, mais plus spécifiquement pour :

- Les établissements régionaux de plus de 700 agents,
- Les ESAT normands,
- Les établissements sociaux,
- Les établissements médico-sociaux,
- Les clubs métiers SAFITECH.

> pour toute information complémentaire, contactez Sophie Roze (s.roze@anfh.fr)

POURQUOI CES COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE ?

- Pour améliorer et intensifier les échanges entre personnes travaillant sur la même thématique et ainsi mutualiser les connaissances, partager des expériences et des bonnes pratiques.
- Pour développer les coopérations.
- Pour accélérer les changements en favorisant la convergence des efforts.

AIDE À LA RECHERCHE ET INDEX

LES FORMATIONS ACHETÉES PAR L'ANFH

CLASSÉES SELON LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA FPH

FILIÈRE ACHAT, LOGISTIQUE, INGÉNIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE	
Financement	Intitulé de la formation
1 - RESSOURCES HUMAINES	
ANFH	Se préparer à son entretien annuel d'évaluation et de formation
ANFH	Formation pour les personnes amenées à encadrer, tutorer, accueillir, travailler au côté d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les Ets de la FPH
ANFH	Sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle
ANFH	Dispositif retour et maintien dans l'emploi
2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC	
ANFH	Être formateur occasionnel au sein de son établissement
ANFH	Transmission des savoirs professionnels spécifiques et rares dans les ETS de la FPH
3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	
ANFH	Qualité de vie au travail et place de chacun
ANFH	Laïcité, droits et obligations dans les ETS de la FPH
ANFH	Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
ANFH	Posture professionnelle et violence physique
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
ANFH	Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé
4 - CARRIÈRES ET PARCOURS PROFESSIONNELS	
ANFH	Préparation ACH
ANFH	Préparation TH TSH
ANFH	FAE ACH
ANFH	FAE TH TSH
ANFH	Parcours métiers SAFITECH
5 - COMPÉTENCES CLÉS	
ANFH	Dispositif compétences clés
ANFH	Projet Voltaire
ANFH	Ibellule
ACCOMPAGNEMENT GHT	
NATIONALE	Agents / encadrants en charge des achats dans les GHT
1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	
PLAN	Gestion du stress au travail
PLAN	Communication dans le cadre professionnel
PLAN	Se préparer à la retraite
PLAN	Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
PLAN	Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
PLAN	Encadrement de proximité : comment manager les risques psychosociaux
PLAN	Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?
2 - MIEUX CONNAÎTRE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE	
PLAN	Initiation au statut du personnel de la FPH module 1
PLAN	Au statut du personnel de la FPH module 2

4 - ORGANISATION	
PLAN	Coopérations et complémentarité territoriales
PLAN	La gestion des plannings
PLAN	Optimisation logistique et circuit d'approvisionnement intégrés dans l'organisation des soins
PLAN	Intégrer le développement durable dans sa pratique prof/ les eco gestes quotidiens en milieu hospitalier
PLAN	Le développement durable
5 - GESTION DES RISQUES	
PLAN	Maîtrise de la conduite automobile sur sol glissant pour prévenir les risques d'accident
6 - AUTOUR DU SOIN	
PLAN	Comment assurer dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle
PLAN	La mort, quelle approche, quel accompagnement ?
8 - AFGSU	
PLAN	AFGSU niveau 1
PLAN	AFGSU recyclage niveaux 1 et 2
9 - BUREAUTIQUE	
PLAN	Bureautique FOAD : word excel powerpoint
PLAN	Bureautique présentiel
10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL	
PLAN	Anglais professionnel

FILIÈRE MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION	
1 - RESSOURCES HUMAINES	
ANFH	Dispositif GPMC
ANFH	Se préparer à son entretien annuel d'évaluation et de formation
ANFH	Formation pour les personnes amenées à encadrer, tutorer, accueillir, travailler au côté d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les Ets de la FPH
ANFH	Dispositif retour et maintien dans l'emploi
ANFH	Reclassement professionnel et reconversion
ANFH	Sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle
ANFH	Absentéisme
2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC	
ANFH	Élaborer un plan d'action pour la mise en place du DPC
ANFH	Être référent DPC
ANFH	Élaborer un plan de formation pluriannuel intégrant les spécificités du DPC
ANFH	Être formateur occasionnel au sein de son établissement
ANFH	Le plan de formation
ANFH	Comment intégrer les nouveaux modes d'apprentissage dans la politique formation et déterminer les méthodes pédagogiques appropriées ?
ANFH	Conseiller en évolution professionnelle (CEP)
3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	
ANFH	Dispositif d'appui "qualité de vie au travail" et "risques psycho-sociaux"
ANFH	Qualité de vie au travail et place de chacun
ANFH	Améliorer la communication avec le patient
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
ANFH	Laïcité, droits et obligations dans les ets de la FPH
ANFH	Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé
ANFH	Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
ANFH	Posture professionnelle et violence physique
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
4 - CARRIÈRES ET PARCOURS PROFESSIONNELS	
ANFH	Prépa ACH
ANFH	FAE ACH

5 - COMPÉTENCES CLÉS

ANFH	Dispositif compétences clés
ANFH	Projet Voltaire
ANFH	Ibellule

ACCOMPAGNEMENT GHT

NATIONALE	Coordination de la formation continue au sein d'un GHT
NATIONALE	Elaboration et mise en œuvre du plan de formation - module 1
NATIONALE	Animer une démarche de coordination de la formation au sein d'un GHT - module 2
NATIONALE	Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction

1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PLAN	Gestion du stress au travail
PLAN	Communication dans le cadre professionnel
PLAN	Se préparer a la retraite
PLAN	Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
PLAN	Encadrement de proximité : comment manager les risques psychosociaux
PLAN	Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
PLAN	Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?

2 - MIEUX CONNAÎTRE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PLAN	Initiation au statut du personnel de la FPH module 1
PLAN	Au statut du personnel de la FPH module 2

3 - MÉTIERS

PLAN	Savoir accueillir les publics dans les établissements sociaux et médico-sociaux
------	---

4 - ORGANISATION

PLAN	Coopérations et complémentarité territoriales
PLAN	Conduire un projet de mise en œuvre du télétravail
PLAN	Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'ets par une gestion des lits efficiente
PLAN	La gestion des plannings
PLAN	Optimisation logistique et circuit d'approvisionnement intégrés dans l'organisation des soins
PLAN	Intégrer le développement durable dans sa pratique prof/ les éco gestes quotidiens en milieu hospitalier
PLAN	Le développement durable
PLAN	Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical et du projet de soin partagé

6 - AUTOUR DU SOIN

PLAN	Amélioration du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe entre équipes sanitaires et médico-sociales
PLAN	Comment assurer dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle
PLAN	Approche de la médiation familiale

8 - AFGSU

PLAN	AFGSU niveau 1
PLAN	AFGSU recyclage niveaux 1 et 2

9 - BUREAUTIQUE

PLAN	Bureautique FOAD : word excel powerpoint
PLAN	Bureautique présentiel

10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL

PLAN	Anglais professionnel
------	-----------------------

FILIÈRE SOIN, SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL

1 - RESSOURCES HUMAINES

ANFH	Se préparer à son entretien annuel d'évaluation et de formation
ANFH	Formation pour les personnes amenées à encadrer, tutorer, accueillir, travailler au côté d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les ETS de la FPH
ANFH	Dispositif retour et maintien dans l'emploi
ANFH	Sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle
ANFH	Absentéisme

2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC

ANFH	Devenir formateur DPC
ANFH	Être formateur occasionnel au sein de son établissement
ANFH	Être tuteur de stage (formation renforcée) : optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux
ANFH	Tutorat pour élèves aides soignants et auxiliaires de puériculture
ANFH	La simulation comme méthode d'apprentissage

3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ANFH	Qualité de vie au travail et place de chacun
ANFH	Dispositif d'appui "qualité de vie au travail" et "risques psycho-sociaux"
ANFH	Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
ANFH	Améliorer la communication avec le patient
ANFH	Laïcité, droits et obligations dans les ets de la FPH
ANFH	Posture professionnelle et violence physique
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
ANFH	Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé

4 - CARRIÈRES ET PARCOURS PROFESSIONNELS

ANFH	Prépa AS
ANFH	FAE ACH
ANFH	Prépa ACH

5 - COMPÉTENCES CLÉS

ANFH	Dispositif compétences clés
ANFH	Projet Voltaire
ANFH	Ibellule

1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PLAN	Gestion du stress au travail
PLAN	Communication dans le cadre professionnel
PLAN	Se préparer à la retraite
PLAN	Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
PLAN	Encadrement de proximité : comment manager les risques psychosociaux
PLAN	Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
PLAN	Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?

2 - MIEUX CONNAÎTRE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PLAN	Initiation au statut du personnel de la FPH module 1
PLAN	Au statut du personnel de la FPH module 2

3 - MÉTIERS

PLAN	Travailler la nuit
PLAN	Assistant soin en gérontologie
PLAN	Être référent du projet d'accompagnement

4 - ORGANISATION

PLAN	Coopérations et complémentarité territoriales
PLAN	Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'ets par une gestion des lits efficiente
PLAN	Optimisation logistique et circuit d'approvisionnement intégrés dans l'organisation des soins
PLAN	La gestion des plannings
PLAN	Intégrer le développement durable dans sa pratique prof/ les eco gestes quotidiens en milieu hospitalier
PLAN	Le développement durable
PLAN	Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical et du projet de soin partagé
PLAN	Savoir accueillir les publics dans les établissements sociaux et médico-sociaux

5 - GESTION DES RISQUES

PLAN	Bio-nettoyage et hygiène des locaux au sein de la FPH
PLAN	Maîtrise de la conduite automobile sur sol glissant pour prévenir les risques d'accidents
PLAN	Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive

6 - AUTOUR DU SOIN

PLAN	Améliorer la pertinence des soins en équipe
PLAN	Améliorer la communication avec le patient
PLAN	Amélioration du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe entre équipes sanitaires et medico-sociales
PLAN	Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
PLAN	Éducation thérapeutique du patient
PLAN	Bienveillance des personnes accueillies
PLAN	Prise en charge des patients décédés
PLAN	Soulager ensemble la douleur
PLAN	Accompagner le soin par le toucher
PLAN	Comment assurer dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle
PLAN	Accompagnement et la prise en charge des adultes avec troubles du spectre autistique (TSA)
PLAN	L'humour dans la relation de soins et l'accueil des patients
PLAN	Prise en charge de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (en établissement de santé et en EHPAD)
PLAN	Soins de support en cancérologie
PLAN	La mort, quelle approche, quel accompagnement ?
PLAN	La place des familles en institution
PLAN	Restaurer l'estime de soi des usagers
PLAN	Les troubles de la déglutition
PLAN	Approche de la médiation familiale

7 - PERSONNES ÂGÉES

PLAN	Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes des troubles démentiels
PLAN	Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de parkinson dans un service non spécialisé en neurologie en EHPAD
PLAN	Prise en charge de troubles psychiatriques en EHPAD

8 - AFGSU

PLAN	AFGSU niveau 1
PLAN	AFGSU recyclage niveaux 1 et 2

9 - BUREAUTIQUE

PLAN	Bureautique FOAD : word excel powerpoint
PLAN	Bureautique présentiel

10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL

PLAN	Anglais professionnel
------	-----------------------

FILIÈRE GESTION DE L'INFORMATION, SYSTÈME D'INFORMATION

1 - RESSOURCES HUMAINES

ANFH	Se préparer à son entretien annuel d'évaluation et de formation
ANFH	Formation pour les personnes amenées à encadrer, tutorer, accueillir, travailler au côté d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les ETS de la FPH
ANFH	Sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle
ANFH	Dispositif retour et maintien dans l'emploi

2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC

ANFH	Être formateur occasionnel au sein de son établissement
------	---

3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ANFH	Qualité de vie au travail et place de chacun
ANFH	Améliorer la communication avec le patient
ANFH	Laïcité, droits et obligations dans les ets de la FPH
ANFH	Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
ANFH	Posture professionnelle et violence physique
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
ANFH	Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé

4 - CARRIÈRES ET PARCOURS PROFESSIONNELS

ANFH	Prépa ACH
ANFH	Prépa AMA
ANFH	Prépa TH TSH
ANFH	FAE ACH
ANFH	FAE AMA
ANFH	FAE TH TSH

5 - COMPÉTENCES CLÉS

ANFH	Dispositif compétences clés
ANFH	Projet Voltaire
ANFH	Ibellule

ACCOMPAGNEMENT GHT

NATIONALE	Agents / encadrants en charge des achats dans les GHT
-----------	---

1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PLAN	Gestion du stress au travail
PLAN	Communication dans le cadre professionnel
PLAN	Se préparer à la retraite
PLAN	Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
PLAN	Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
PLAN	Encadrement de proximité : comment manager les risques psychosociaux
PLAN	Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?

2 - MIEUX CONNAÎTRE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PLAN	Initiation au statut du personnel de la FPH module 1
PLAN	Au statut du personnel de la FPH module 2

4 - ORGANISATION

PLAN	Intégrer le développement durable dans sa pratique prof/ les eco gestes quotidiens en milieu hospitalier
PLAN	La gestion des plannings
PLAN	Le développement durable

9 - BUREAUTIQUE

PLAN	Bureautique FOAD : word excel powerpoint
PLAN	Bureautique présentiel

10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL

PLAN	Anglais professionnel
------	-----------------------

FORMATIONS POUR LA FILIÈRE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

1 - RESSOURCES HUMAINES

ANFH	Se préparer à son entretien annuel d'évaluation et de formation
ANFH	Formation pour les personnes amenées à encadrer, tutorer, accueillir, travailler au côté d'un agent en situation de maintien dans l'emploi ou de reprise d'emploi dans les ETS de la FPH
ANFH	Sécurisation des parcours des agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle
ANFH	Dispositif retour et maintien dans l'emploi

2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC

ANFH	Être formateur occasionnel au sein de son établissement
------	---

3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ANFH	Qualité de vie au travail et place de chacun
ANFH	Améliorer la communication avec le patient
ANFH	Laïcité, droits et obligations dans les éts de la FPH
ANFH	Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
ANFH	Posture professionnelle et violence physique
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
ANFH	Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé

4 - CARRIÈRES ET PARCOURS PROFESSIONNELS

ANFH	Prépa ACH
ANFH	Prépa TH TSH
ANFH	FAE ACH
ANFH	FAE TH TSH

5 - COMPÉTENCES CLÉS

ANFH	Dispositif compétences clés
ANFH	Projet Voltaire
ANFH	Ibellule

1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PLAN	Gestion du stress au travail
PLAN	Communication dans le cadre professionnel
PLAN	Se préparer à la retraite
PLAN	Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
PLAN	Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
PLAN	Encadrement de proximité : comment manager les risques psychosociaux
PLAN	Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?

2 - MIEUX CONNAÎTRE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

PLAN	Initiation au statut du personnel de la FPH module 1
PLAN	Au statut du personnel de la FPH module 2

4 - ORGANISATION

PLAN	Intégrer le développement durable dans sa pratique prof/ les éco gestes quotidiens en milieu hospitalier
PLAN	La gestion des plannings
PLAN	Le développement durable

5 - GESTION DES RISQUES

PLAN	Bio nettoyage et hygiène des locaux au sein de la FPH
------	---

9 - BUREAUTIQUE

PLAN	Bureautique FOAD : word excel powerpoint
PLAN	Bureautique présentiel

10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL

PLAN	Anglais professionnel
------	-----------------------

FORMATIONS POUR LA FILIÈRE FORMATION MÉDICALE

2 - STRATÉGIE FORMATION ET DPC

ANFH	Élaborer un plan d'action pour la mise en place du DPC
ANFH	Être référent DPC
ANFH	Élaborer un plan de formation pluriannuel intégrant les spécificités du DPC
ANFH	Être formateur occasionnel au sein de son établissement
ANFH	La simulation comme méthode d'apprentissage

3 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ANFH	Qualité de vie au travail et place de chacun
ANFH	Dipositif d'appui "qualité de vie au travail" et " risques psycho-sociaux"
ANFH	Améliorer la communication avec le patient
ANFH	Laïcité, droits et obligations dans les éts de la FPH
ANFH	Place de chacun dans la résolution de problème
ANFH	Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste
ANFH	Posture professionnelle et violence physique
ANFH	Usages numériques et éthique professionnelle dans les établissements publics de santé

1 - CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PLAN	Gestion du stress au travail
PLAN	Communication dans le cadre professionnel
PLAN	Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
PLAN	Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH
PLAN	Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?

4 - ORGANISATION

PLAN	Coopérations et complémentarité territoriales
PLAN	Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'éts par une gestion des lits efficiente

5 - GESTION DES RISQUES

PLAN	Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive
------	--

6 - AUTOUR DU SOIN

PLAN	Améliorer la pertinence des soins en équipe
PLAN	Améliorer la communication avec le patient
PLAN	Amélioration du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe entre équipes sanitaires et medico-sociales
PLAN	Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
PLAN	Comment assurer dans le cadre d'un réseau sanitaire et médico-social, la prise en charge de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle
PLAN	Accompagnement et la prise en charge des adultes avec troubles du spectre autistique (TSA)
PLAN	L'humour dans la relation de soins et l'accueil des patients
PLAN	Prise en charge de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives (en établissement de santé et en EHPAD)
PLAN	Soins de support en cancérologie
PLAN	La mort, quelle approche, quel accompagnement?
PLAN	La place des familles en institution
PLAN	Restaurer l'estime de soi des usagers
PLAN	Approche de la médiation familiale

7 - PERSONNES ÂGÉES

PLAN	Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de parkinson dans un service non spécialisé en neurologie en EHPAD
PLAN	Prise en charge de troubles psychiatriques en EHPAD

9 - BUREAUTIQUE

PLAN	Bureautique FOAD : word excel powerpoint
PLAN	Bureautique présentiel

10 - ANGLAIS PROFESSIONNEL

PLAN	Anglais professionnel
------	-----------------------

A

- Absentéisme 22
- Accident ; Risques ; Automobile 32
- Accompagnement ; GHT 27
- Accompagnement ; Adultes ; Troubles autistique .. 33
- Accompagnement ; Approche ; Mort 34
- Accompagnement ; Référent ; Projet 31
- Accompagnement ; Vulnérabilité ; Sociale 33
- Accompagner ; Soins ; Toucher 33
- Accueillir 31
- Achat GHT 27
- ACH ; Prépa 25
- ACH ; FAE 25
- Adolescent ; Distance relationnelle 33
- Adulte ; Soulager ; Douleur 33
- AFGSU 35
- Agent d'accueil 31
- Aide-soignant voir AS
- Anglais professionnel 36
- AMA ; FAE 25
- AMA ; Prépa 25
- Apprentissage ; Méthode ; Simulation 23
- Apprentissage ; Mode 23
- AS ; Prépa 25
- AS ; AP ; Tutorat 23
- Assistant ; Soins ; Gérontologie 31
- Auxiliaire de puériculture voir AP

B

- Bientraitance 33
- Bio nettoyage ; Hygiène 32
- Bureautique 35

C

- Cancérologie ; Soins 33
- Carrière ; Maintien emploi 22
- Communication ; Patient 24
- Communication ; Professionnel 30
- Compétences clés 26

- Conditions ; Travail ; QVT 30
- Conseiller ; Evolution professionnelle 23
- Coordination ; Formation ; GHT 27
- Coopération ; Complémentarité ; Territoriales 31

D

- Décédés ; Patients 33
- Déglutition ; Troubles 34
- Démétielles ; Troubles 34
- Développement durable ; Pratique 32
- Développement Professionnel continu voir DPC
- Direction ; Equipe ; Résolution 27
- Distance relationnelle ; Adolescent 33
- Douleur ; Maladie neurodégénératives ; EHPAD ... 34
- Douleur ; Soulager ; Adulte 33
- DPC ; Plan 23
- DPC ; Plan ; Formation 23
- DPC ; Référent 23
- Droit ; Laïcité ; Obligations ; FPH 24

E

- Encadrer, Tutorer ; Maintien dans l'emploi 22
- Education ; Thérapeutique ; Patient 33
- EHPAD ; Douleur ; Maladie neurodégénératives ... 34
- EHPAD ; Troubles ; Psychiatriques 34
- Encadrement proximité ; RPS 30
- Entretien ; Evaluation ; Formation 22
- Equipe ; Direction ; Résolution 27
- Equipe ; Soins 33
- Equipe ; Soins ; Handicapées 33
- Estime soi ; Usagers 34
- Ethique professionnelle ; Numériques 24
- Evolution professionnelle ; Conseiller 23
- Evolution professionnelle ; Sécurisation ; Parcours . 22

F

- FAE ACH 25
- FAE AMA 25
- FAE TH-TSH 25

- Famille ; Place ; Institution 34
- Familiale ; Médiation 34
- Fonction Publique Hospitalière voir FPH
- Formation Accompagnement à l'emploi voir FAE
- Formation ; Coordination ; GHT 27
- Formation ; Entretien ; Evaluation 22
- Formateur occasionnel 23
- Formation ; Plan ; DPC 23
- Formation ; Plan ; GHT 27
- FPH 30
- FPH ; Droit ; Laïcité ; Obligations 24

G

- Gérontologie ; Assistant ; Soins 31
- Gestion lits ; Patient 31
- Gestion ; Planning 32
- Gestion professionnelle des métiers et des compétences voir GPMC
- Gestion ; Risques 32
- GHT 27
- GHT ; Achat 27
- GHT ; Accompagnement 27
- GHT ; Coordination ; Formation 27
- GHT ; Systèmes information 27
- GPMC 22

H

- Handicapées ; Soins ; Equipe 33
- Humour ; Professionnelle 34
- Hygiène ; Bio nettoyage 32

I

- Ibellule 26
- Institution ; Famille ; Place 34

L

- Laïcité ; Droits ; Obligations ; FPH 24
- Logistique ; Optimisation ; Organisation ; Soins ... 32

M

- Maintien emploi ; Carrière 22
- Maintien dans l'emploi ; Encadrer, Tutorer 22
- Maladie neurodégénératives ; Douleur ; EHPAD ... 34
- Maladie ; Parkinson 34
- Médiation ; Familiale 34
- Métiers 31
- Mode ; Apprentissage 23
- Mort ; Approche ; Accompagnement 34

N

- Nettoyage ; Hygiène 32
- Numériques ; Ethique professionnelle 24
- Nuit ; Travailler 31

O

- Obligations ; Laïcité ; Droits ; FPH 24
- Optimisation ; Logistique ; Organisation ; Soins ... 32
- Organisation 31-32
- Organisations médicales et soignantes ; PM et PSP ... 32

P

- Parcours ; Sécurisation ; Evolution professionnelle . 22
- Parkinson ; Maladie 34
- Patient ; Communication 24
- Patients décédés 33
- Patient ; Education ; Thérapeutique 33
- Patient ; Gestion lits 31
- Personnes ; Âgées 34
- Plan ; DPC 23
- Plan ; Formation ; DPC 23
- Plan ; Formation ; GHT 27
- Planning ; Gestion 32
- PM et PSP ; Organisations médicales et soignante. 32
- Posture professionnelle ; Violence 24
- Pratique ; Développement durable 32
- Prépa ; ACH 25
- Prépa ; AMA 25
- Prépa ; AS 25

Prépa ; TS-TSH. 25

Problème ; Résolution. 24

Professionnel ; Communication 30

Professionnelle ; Evolution ; Conseiller 23

Projet ; Accompagnement ; Référent 31

Projet ; Télétravail. 31

Protection ; Terroriste ; Vigilance 24

Psychiatriques ; Troubles ; EHPAD 34

Q

Qualité de vie au travail 24

QVT ; Conditions de travail 30

QVT ; RPS 24

R

Reclassement ; Reconversion. 22

Référent ; DPC 23

Référent ; Projet ; Accompagnement 31

Réseaux sociaux voir Ethique numérique

Résolution ; Equipes ; Direction 27

Résolution ; Problème. 24

Ressources humaines. 22

Retraire. 30

Risques ; Accidents ; Automobile 32

Risques ; Gestion 32

RPS 30

RPS ; Encadrement proximité. 30

RPS ; QVT 24

S

SAFITECH 25

Savoirs spécifiques ; Transmission 23

Sécurisation ; Parcours ; Evolution professionnelle . 22

Sécurité ; Technique invasive 32

Simulation ; Méthode ; Apprentissage 23

Sociale ; Vulnérabilité ; Accompagnement. 33

Soin ; Accompagner ; Toucher 33

Soins ; Assistant ; Gérontologie 31

Soin ; Cancérologie 33

Soins ; Equipe 33

Soin ; Handicap ; Equipes 33

Soins ; Logistique ; Optimisation ; Organisation. 32

Soulager ; Douleur ; Adulte 33

Stress 30

Systèmes information ; GHT 27

T

Technicien hospitalier voir TH

Technique invasive ; Sécurité 32

Télétravail ; Projet. 31

Territoriales ; Coopération ; Complémentarité 31

Terroriste ; Vigilance ; Protection 24

Thérapeutique ; Education ; Patient 33

Toucher ; Soin ; Accompagner 33

Transmission ; Savoirs spécifiques 23

Travailler ; Nuit 31

Troubles autistique ; Accompagnement ; Adultes .. 33

Troubles ; Déglutition 34

Troubles ; Démementiels 34

Troubles ; Psychiatriques ; EHPAD 34

TS-TSH ; Prépa. 25

TS-TSH ; FAE 25

Tuteur 23

Tutorat ; AS ; AX. 23

Tutorer ; Encadrer ; Maintien dans l'emploi 22

U

Usagers ; Estime soi 34

V

Vigilance ; Protection ; Terroriste 24

Violente 30

Violence ; Posture ; Professionnelle. 24

Voltaire ; Projet. 26

Vulnérabilité ; Sociale ; Accompagnement. 33